SUR L'OPINION

DE FEU LE

DOCTEUR ITARD,

MÉDECIN EN CHEF
DE L'INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS,

RELATIVE

AUX FACULTÉS INTELLECTUELLES

ET AUX QUALITÉS MORALES DES SOURDS-MUETS;

RÉFUTATION

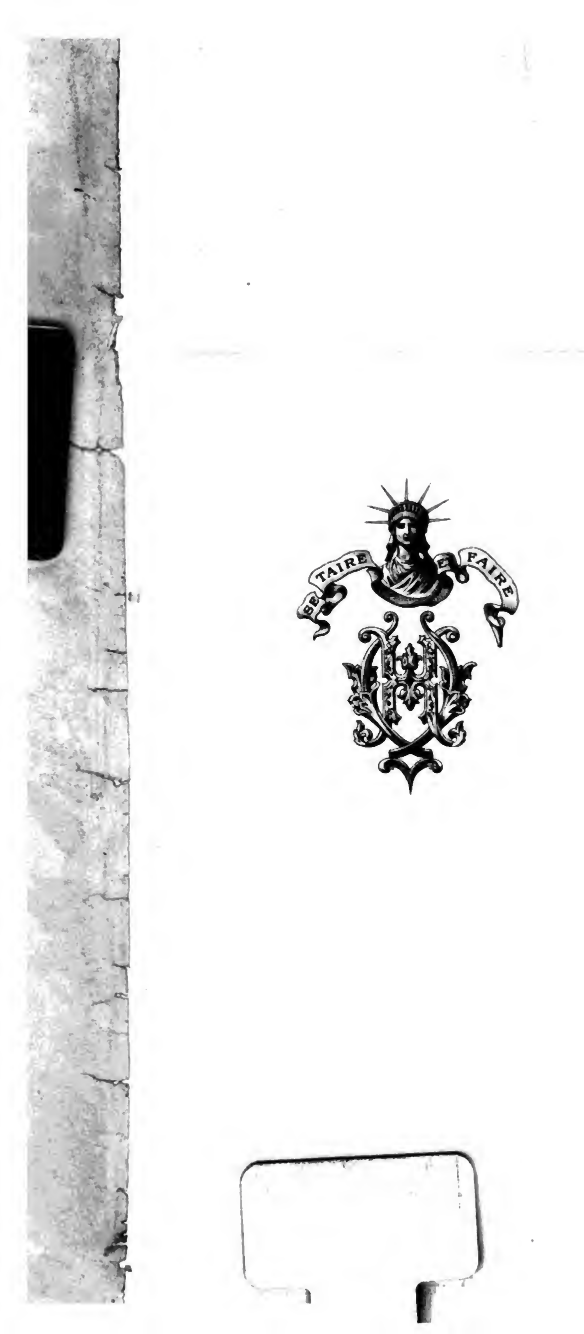
présentée aux Académies de médecine et des Sciences morales et politiques,

PAR M. FERDINAND BERTHIER,

Sourd-Muet, doyen des professeurs de l'Institution nationale de Paris,
Chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.

PARIS,
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1852.


SE TAIRE ET FAIRE

SUR L'OPINION

DE FEU

LE DOCTEUR ITARD.

Paris. — Imprimerie de Cosson, rue du Four-St-Germain, 43.

AVANT-PROPOS.

Je livre enfin à la publicité ce nouveau fruit de mes veilles qu'attendait, depuis longues années, la cause sacrée de mes compagnons d'infortune. Un mot d'éclaircissement me paraît nécessaire à ma justification personnelle.

Au commencement de novembre 1840 (onze ans se sont déjà écoulés depuis), mon manuscrit fut déposé au secrétariat de l'Académie nationale de médecine. Quelques jours après, elle chargeait deux de ses membres, M. Gueneau de Mussy et son secrétaire perpétuel, M. Pariset, de l'examiner et de lui en faire un rapport. C'est à M. Pariset que ce dernier soin échut en partage. Devenu bientôt son ami (titre dont je me glorifie), j'eus de fréquents entretiens avec lui et je m'efforçai de lever les quelques doutes qu'il avait besoin d'éclairer, tant sur certains points de l'enseignement des sourds-muets, que sur le langage des signes.

Il ne paraissait guère comprendre que ce langage

eût la précision, la netteté, l'énergie, l'éloquence qu'on lui attribue; et il croyait remarquer qu'il est entre les choses et les idées des rapports qui doivent lui échapper.

Un beau matin, il se lève tout-à-coup pour aller chercher dans sa bibliothèque l'*Histoire de Charles XII*, de Voltaire, et revient, l'instant d'après, m'invitant à lire le passage où le célèbre écrivain peint le célèbre duc de Marlborough étudiant le roi de Suède pour tâcher de pénétrer ses sentiments et ses pensées. Après l'avoir lu attentivement, voulant justifier, aux yeux de mon consciencieux interlocuteur, mon éloge de la mimique, et, devenant acteur, je lui représentai Charles recevant avec froideur dans son camp les ambassadeurs et Marlborough même. Puis, changeant tout-à-coup de personnage, je pris l'attitude méditative du duc. Ayant considéré le roi, quelques instants, en silence, j'affectai d'avoir deviné ses intentions, surtout quand j'eus feint d'apercevoir une carte de Moscovie sur un tabouret de mon hôte. Lorsque j'eus fini, M. Pariset me quitta en me témoignant qu'il m'avait parfaitement compris et reprit le chemin de sa bibliothèque. Un moment après, il m'appela afin de me faire lire l'opinion de Montaigne sur la mimique, livre II, chapitre XII, et il ajouta que Buffon avait exposé la sienne aussi quelque part.

Jusqu'à sa dernière heure, il n'a cessé de me faire espérer que son rapport sur mon examen critique serait promptement achevé. Si cette attente a été constamment trompée, je ne l'en accuse certainement

pas; mon espoir déçu ne saurait l'attribuer qu'aux nombreux travaux dont son zèle infatigable le poussait à se charger, sans calculer ses forces, et à l'habitude qu'il avait contractée de ne rien apporter qui ne fût consciencieusement élaboré, rien qui ne fût digne de sa réputation.

Ce n'est pas que le spirituel docteur n'ait laissé aucune trace qui prouve avec quel bienveillant intérêt il s'était occupé du manuscrit du sourd-muet. Sur les marges de ce travail on remarque, en effet, nombre de notes qu'il a écrites au crayon. C'est à la gracieuse obligeance de sa nièce, madame Frémont, que je dois, en outre, la communication du commencement de son rapport, qu'on me saura sans doute gré de placer, comme un faible témoignage de ma douloureuse reconnaissance, à la suite de ma réfutation, immédiatement après le compte-rendu de M. Gerdy, que j'ai cru devoir accompagner de quelques notes indispensables.

A la mort de M. Pariset, M. Gerdy fut investi, par le choix de l'Académie, de la double fonction de commissaire et de rapporteur. Personne assurément n'était plus capable de remplacer, à mon égard, M. Pariset, que l'auteur du mémoire : *De la Supériorité de la vision sur les autres sensations, ou comparaison des sens les uns avec les autres.*

Que M. Gerdy reçoive ici mes plus sincères remerciments pour avoir apporté dans son travail tout le zèle et tout le bon vouloir d'un défenseur éclairé d'une portion de la grande famille humaine, trop méconnue, hélas! encore de nos jours.

Son collègue M. Gueneau de Mussy revendique à bon droit une partie de ma gratitude pour le concours éclairé qu'il a prêté au vœu du rapporteur relativement à la publication de l'examen critique du sourd-muet dans les mémoires de l'Académie.

Cependant, par une considération que je ne puis m'empêcher d'apprécier infiniment, cette société savante n'a pas jugé à propos de s'y prêter. On a observé avec raison, je le reconnais, que c'est à la médecine pratique, à la chirurgie que ce recueil est essentiellement consacré et que, par conséquent, le manuscrit du sourd-muet figurerait beaucoup mieux dans les mémoires de toute autre académie, de celle des sciences morales et politiques par exemple, qui renferme une section de psychologie.

Comme si j'avais eu le pressentiment de cette observation, j'avais présenté, dans le cours de l'année passée, un semblable travail à cette dernière académie, qui, avec un empressement sympathique qui ne s'effacera jamais de ma *mémoire du cœur*, a daigné consacrer cinq séances consécutives à la lecture de ce document par M. Ch. Giraud, en l'absence du secrétaire perpétuel, M. Mignet.

Qu'il soit permis à ma reconnaissance de mentionner ici un incident qui a vivement impressionné une de ces séances et heureusement redoublé l'attention de mon savant auditoire. Il s'agit de deux anecdotes intéressantes racontées par M. le baron de Stassart, sénateur belge, et associé de cette académie, l'une sur M. Alexandre Rodenbach, cité dans mon manuscrit, l'autre sur le célèbre abbé Sicard.

Toutefois, ce corps illustre, s'étant imposé la loi de n'intervenir dans l'examen d'aucun des ouvrages soumis à son jugement, n'a pas cru devoir faire exception à cette règle générale en faveur du mien. Je comprends, j'apprécie sa détermination et je m'y soumets avec respect.

Seulement un extrait de mon travail a été inséré dans les mémoires de l'Académie par les soins de M. Ch. Vergé, chargé du compte-rendu de ses séances et de ses travaux.

A vous, maintenant, chers lecteurs et chères lectrices, je m'adresse en toute humilité, en toute confiance. J'en passe d'avance par ce que vous déciderez de mon travail, beaucoup trop incomplet, je le sens, eu égard au grave sujet qu'il traite, mais auquel, à défaut de tout autre mérite, vous ne refuserez pas, au moins, celui de la franchise et de la loyauté. Je vous prie seulement de ne point perdre de vue l'époque de ce dépôt à l'Académie nationale de médecine. Et depuis cette époque, mon Dieu! que d'événements se sont succédés (1), tous à l'honneur et à la gloire de la *nation sourde-muette!*

Puissent mes efforts persévérants contribuer, dans le rayon malheureusement restreint de mon humble influence, à élargir de plus en plus la brèche déjà

(1) Mon collègue et ami A. Lenoir, sourd-muet, a publié en 1850 la seconde édition d'un petit livre aussi intéressant que curieux : *Faits divers, pensées diverses et quelques réponses de sourds-muets, précédées d'une gravure représentant leur alphabet manuel, et de notions sur la dactylologie, ou le langage des doigts, avec des détails intéressants sur une sourde-muette aveugle française et sur un sourd-muet-aveugle écossais.*



faite par tant d'autres au préjugé qui pèse, depuis trop longtemps, sur mes compagnons d'infortune et entrave la marche ascendante vers le progrès de 23,000 de nos concitoyens, dignes, sous tous les rapports, de l'intérêt et de la sympathie de la nation entière!

Fiat lux!

A MESSIEURS

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Nationale de Médecine.

Messieurs,

Feu M. de docteur Itard, l'un de vos collègues, par son testament du 4 octobre 1837, a légué à l'académie royale de médecine la propriété de son *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition*, s'en remettant à votre savante compagnie du soin d'en faire paraître une seconde édition *avec les corrections et les additions qui pourraient lui paraître convenables* (1), et émettant le vœu, qu' achevé par

(1) Extrait du testament de M. Itard, du 4 octobre 1837, concernant son *Traité sur les maladies de l'oreille* :

« Je lègue encore à la même compagnie la propriété de mon *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition*, dont l'édition est, depuis longtemps, épuisée, confiant à l'Académie le soin d'en faire paraître une seconde avec les corrections et les additions qui pourront lui paraître convenables. Une commission sera nommée à cet effet, prise parmi ses membres actuels, laquelle sera honorablement rétribuée par des jetons aux frais desquels sera consacré tout le prix de l'édition.

» Pour faciliter à la Commission les changements que l'amélioration

vous, son ouvrage devint le vôtre, ainsi que l'a déclaré M. le docteur Pariset dans son éloquent discours prononcé en votre nom sur la tombe du défunt (1).

La seconde partie de l'ouvrage de M. Itard renferme sur les sourds-muets un grand nombre d'erreurs qui, à son insu, ne tendent à rien moins qu'à ravaler leur intelligence et à révolter leur cœur. Permettez, Messieurs, qu'à défaut de tout autre mérite, obscur champion de la cause de mes compagnons d'infortune, je vienne combattre l'auteur avec les seules armes de l'expérience et des faits. C'est un devoir d'honneur qui m'est imposé par le mandat de mes frères et que je remplirai avec conscience chaque fois qu'on invoquera l'autorité malencontreuse d'un des hommes les plus distingués dont la science médicale s'honore. Ce devoir, j'aurai le courage de le remplir sans mesurer la taille de mon adversaire. Inspiré par le même

de mes appareils et de mes instruments lui fera apporter dans plusieurs chapitres importants de cet ouvrage, je fais don à l'Académie de tous les instruments et appareils que j'ai en double dans mon pavillon de Beauséjour, l'engageant, pour mieux en reconnaître l'application, à appeler quelquefois dans le sein de la Commission deux jeunes médecins qui m'ont longtemps servi d'aides, M. Bergaud et M. Rousset.

(1) Discours de M. le docteur Pariset, prononcé sur la tombe de M. Itard, au nom de l'Académie royale de médecine, le 6 juillet 1838 :

« Avec les années, c'est-à-dire avec plus d'expérience et de méditation, M. Itard découvrit dans son ouvrage (*Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition* qui a paru en 1821), des lacunes ou des taches qu'il voulait faire disparaître dans une seconde édition. Il n'en a pas eu le temps : de secrètes souffrances le consumaient lentement et lui rendaient tout travail impossible. ..... Il vous rend dépositaires, Messieurs, d'une rente de 1,000 fr. pour un prix annuel, et de l'entière propriété de son ouvrage sur les maladies de l'oreille. Il a voulu qu'achevé par vous, cet ouvrage devînt le vôtre. »

motif, j'ai déjà, dans plus d'une occasion (1), entrepris de démontrer en quoi le célèbre abbé Sicard avait erré quand il avait prétendu assimiler les sourds-muets aux brutes les plus stupides, et même aux automates. On m'objectera peut-être qu'il eût mieux valu attaquer l'ouvrage du vivant de l'auteur. Je ne me suis pas dissimulé la force de cette objection; mais tous ceux qui me connaissent, savent quel concours de circonstances indépendantes de ma volonté m'a empêché de réaliser ce dessein. Et je ne dis point ceci par amour-propre, mais pour prévenir un reproche qu'on n'eût pas manqué de m'adresser.

Hâtons-nous, Messieurs, de le proclamer, M. Itard a admirablement déterminé la cause du mutisme qui avait échappé à Hippocrate et à Aristote. Cette infirmité, observe-t-il, étant le résultat naturel et nécessaire de la surdité, peut être réparée jusqu'à un certain point par un exercice plus ou moins suivi des organes vocaux. Et avec une impartialité qui lui fait honneur, il attribue cette observation à Pedro Ponce, le premier instituteur de sourds-muets, de l'aveu de tous les auteurs qui se sont occupés de cette classe intéressante, observation à laquelle se rallia le savant Vallès, médecin de Philippe II, roi d'Espagne, l'ami intime de ce bénédictin espagnol.

Cela posé, j'entre en matière. Je citerai textuellement, car je ne veux pas m'exposer à interpréter dans un sens contraire à l'esprit de l'auteur les paroles que mon intention est d'attaquer.

§ VI. « Pour se faire une juste idée des tristes suites de

(1) Articles insérés dans les journaux et dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*. — *Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets*. — *Les Sourds muets avant et depuis l'abbé de l'Epée*, mémoire couronné en mars 1840, par la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.



la surdité, il suffit, dit M. Itard, page 57, de jeter les yeux sur le sourd-muet de naissance. En traitant de la cophose congéniale, j'aurai soin pareillement de faire ressortir l'espèce de mutilation morale à laquelle elle condamne l'individu qu'elle affecte dès son jeune âge : il me suffira, dans ces généralités, de faire sentir les inconvénients de la surdité chez l'adulte. Je ne pense pas que la perte de l'ouïe, comme on le croit généralement, soit plus douloureuse à supporter que celle de la vue. Les sourds, dit-on, sont plus tristes que les aveugles. Ceci ne me paraît nullement conforme à mes observations; et cette erreur serait moins répandue, si, pour juger de ces deux classes d'infortunés, on les avait observés, les uns et les autres, quand ils sont isolés des personnes douées du sens qu'ils ont perdu. Sans doute, dans un cercle nombreux, au milieu d'une société animée, celui qui n'y voit pas, mais qui entend et qui parle, nous paraîtra moins à plaindre qu'un sourd, mais changez le lieu de la scène, examinez-les l'un et l'autre dans la solitude ou en présence des tableaux variés que l'industrie des hommes ou les merveilles de la nature étalent à nos yeux et vous reconnaîtrez que le plus malheureux est celui qui est privé de la vue. »

Qu'il me soit permis, Messieurs, pour compléter l'observation pleine de sens du docteur, de reproduire mes deux lettres sur la comparaison de l'état des sourds-muets et de celui des aveugles, l'une adressée le 21 avril 1830, à mon ami M. Dufau, aujourd'hui directeur de l'Institution nationale des jeunes aveugles, qui m'avait demandé mon opinion à ce sujet et qui eut la bonté de l'insérer dans son *Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés*, ouvrage couronné par la Société de la morale chrétienne, l'autre publiée dans le numéro du 13 janvier 1837,

du journal *le Temps*, en réponse aux conclusions de cet estimable écrivain.

Voici ma première lettre :

« . . . .

« Il n'est pas un seul parlant, que je sache, qui n'aimât mieux être sourd-muet qu'aveugle. Effectivement, comment se défendre d'un saisissement douloureux en jetant un coup-d'œil sur l'extérieur de l'aveugle ? Le sourire a beau voltiger sur ses lèvres, l'incarnat briller sur ses joues, le sentiment vient s'ensevelir dans le silence de cette figure ; tout en lui offre la triste image du tombeau. Son existence est enveloppée de ténèbres éternelles ; pas un rayon de lumière ne saurait percer ses paupières engourdies. C'est une malheureuse victime que la mort accompagne au milieu des vivants et même au milieu des plus vives clartés.

» Le sourd-muet, au contraire, jouit, comme tous les hommes, de l'éclat des cieux, des brillantes couleurs des fleurs, des richesses de la campagne, de ce qui fait, enfin, le charme le plus attrayant de la nature et de la vie. Chez lui on voit la pensée comme dans une glace transparente. Sa figure n'est pas seulement parlante, elle porte le sceau de la dignité humaine. Son attitude est celle de l'indépendance ; ses yeux, c'est le sentiment dans toute sa délicatesse, dans toute son énergie, avec plus de vivacité même que chez l'homme qui parle ; c'est, enfin, l'âme à découvert, à nu ; car nous ne savons pas, nous, l'art de farder et de dissimuler ; nous avons beau nous instruire, la nature première garde plus chez nous son empreinte que chez les parlants. Quel œil sera jamais assez pénétrant pour découvrir chez nous, au premier aspect, l'infirmité qui nous afflige ?

» A l'aveugle il faudra pour conducteur un enfant ou un chien et pour appui un bâton. Le sourd-muet n'a besoin ni



d'un guide, ni d'un soutien. Il peut se suffire à lui-même et poursuivre sa route sans avoir besoin, comme l'aveugle, d'un indispensable ami, avec lequel Dieu sait s'il sympathisera toujours. Si l'aveugle domine le voyant, que deviendra celui-ci? un esclave. Si c'est le contraire, plaignons le pauvre aveugle! Il peut, au premier moment de désaccord, être abandonné seul sur le bord d'un précipice. Le sourd-muet circule *tout seul* dans nos rues, sur nos places, dans nos promenades, il voyage *tout seul* par terre, par mer. Son œil est bon, car on comprend que, dès qu'un sens manque, les autres acquièrent aussitôt plus d'énergie, plus d'activité. Cet œil est, sans cesse, aux aguets, il épie le moindre danger, il est à la fois partout; la fréquentation des lieux publics est devenue pour lui une habitude sans péril. D'ailleurs, l'ébranlement du sol annonce au sourd-muet qu'une voiture approche et il n'y a pas d'exemple qu'un seul ait été écrasé.

» Si, dans un concert harmonieux, le sourd-muet n'est pas aussi heureux que l'aveugle, il l'est mille fois plus sur la scène du monde. Nature, quelle plume essaiera de te décrire dans toute ta beauté, dans toute ta poésie? L'aveugle ne pourra jamais avoir la moindre idée de cette harmonie qu'aucune langue, pas même celle du geste, ne peut peindre, de cette harmonie, aussi supérieure à celle de la musique, que l'œuvre de l'homme est inférieure à l'œuvre de Dieu.

» S'agit-il d'envisager la question sous les rapports sociaux et de déterminer lequel, du sourd-muet ou de l'aveugle, peut le plus utilement servir son pays? Si le sourd-muet ne peut pas, comme M. Rodenbach, membre du parlement belge, siéger dans les assemblées de son pays, il peut, du moins, l'éclairer de ses conseils et lui transmettre des réflexions écrites, dont l'absence de la vue n'enchaîne pas l'essor rapide.

» Lorsque l'ennemi est aux portes, le sourd-muet peut

tirer son coup de fusil comme s'il parlait. Demandez-en autant à l'aveugle. N'est-il pas à craindre qu'il ne tire sur les siens?

» Le sourd-muet peut sauver la vie à son semblable qui se noie ou qui se voit menacé par un incendie. Demandez-en autant à l'aveugle qui ne voit ni la rivière qui coule, ni la maison qui brûle!

» Veut-on savoir lequel possède le plus de moyens d'étendre ses connaissances? Si l'aveugle a, sur le sourd-muet, l'avantage d'accroître le domaine de ses idées par l'ouïe qui l'initie à toutes les pensées humaines, le sourd-muet n'a-t-il pas presque exclusivement, pour lui, les livres, les manuscrits, les médailles, les tableaux, ces vastes archives des connaissances accumulées par les siècles? Les arts libéraux, l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie sont interdits à l'aveugle; il n'est pas une seule science, un seul art, la musique exceptée, que le sourd-muet ne puisse acquérir. »

Voici ma seconde lettre :

A Monsieur le rédacteur du *Temps*.

Monsieur,

« En appelant l'attention de vos lecteurs sur l'intéressant ouvrage de M. Dufau : *Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles nés*, etc., vous avez eu la bonté de reproduire, dans votre numéro du 30 décembre, mon sentiment sur le paralallèle des deux conditions exceptionnelles qui résultent de la cécité et du mutisme. Je voudrais n'avoir que des remercîments à vous faire pour cette marque aussi flatteuse qu'imprévue de bienveillance, mais les arguments, tirés de la parole que l'auteur met en avant en faveur des aveugles, ont tellement lieu de me surprendre, que je serais coupable de les laisser passer sans réponse,

moi sourd-muet, dont la vie entière a été consacrée à l'éducation de mes frères d'infortune. Cependant, ami, avant tout, de ma modeste obscurité, je me serais résigné à m'abstenir de toute controverse s'il ne s'agissait de l'opinion puissante d'un écrivain distingué, et si cette opinion n'avait trouvé place dans un journal aussi grave, aussi consciencieux, aussi généralement apprécié que le vôtre. Dans l'intérêt de la vérité, vous me permettrez donc, monsieur, de prouver aussi brièvement que possible en quoi l'auteur s'est trompé.

» D'abord, M. Dufau pense que, *pour former la raison et pour développer l'intelligence*, *rien ne remplace le langage, comme*, *pour les relations sociales, pour les nécessités de la vie positive*, *rien, non plus, ne saurait remplacer la vue.*

» Cette erreur, partagée par la plupart des philosophes, est suffisamment réfutée par les succès que nous obtenons journellement de nos élèves, privés de ce que M. Dufau regarde comme un instrument indispensable. *On parle*, dit-il, *parce qu'on pense ; on pense, parce qu'on parle.* Le premier membre de cette proposition est parfaitement vrai ; le second me paraît l'être beaucoup moins. Il faut bien distinguer ici ce qu'on entend par *parole.*

» La *parole* n'est pas seulement l'art de prononcer des mots ; c'est encore celui de reproduire la pensée humaine par tout autre moyen, par la peinture, par l'écriture, par le langage du geste surtout, langage puissant, trop peu connu, qui embrasse les pensées les plus abstraites, et qui résout, enfin, comme je l'ai prouvé ailleurs, ce grand problème, si longtemps cherché en vain, d'une langue universelle.

» Si c'est par l'ouïe que vous autres parlants recevez l'instruction, qui s'oppose à ce que, grâce à une langue universelle, nous autres sourds-muets, nous ne la recevions

aussi nette, aussi complète par les yeux ? Cet axiôme : Les idées n'ont pas de rapport plus naturel et plus intime avec des sons articulés qu'avec des caractères tracés par écrit, était souvent répété par un excellent professeur de philosophie à l'immortel abbé de l'Épée, alors son élève. Qu'on nie maintenant, si on l'ose, que cette conviction ait donné naissance à la plus belle création du génie, à la langue des sourds-muets, à la réhabilitation de tant d'infortunés enfants déshérités de la nature !

» Quelques théologiens se refusent encore, dit-on, à reconnaître le pouvoir du geste sur l'intelligence du sourd-muet, quand il s'agit de l'élever à la connaissance de la religion. Cette opinion est partagée par un des prédicateurs les plus renommés de notre époque, par M. l'abbé Lacordaire, qui, en avril 1836, au moment de clore ses conférences de Notre-Dame de Paris, a prétendu que l'intelligence du sourd-muet est en rapport seulement, par les autres sens, avec le monde visible, qu'il peut recueillir, combiner des images, mais qu'il ne possède pas d'idées générales, et que ce n'est que par l'intermédiaire de la parole que les idées éternelles descendent de Dieu dans l'intelligence humaine.

» D'après ce raisonnement, le sourd-muet serait-il donc condamné aux ténèbres de l'ignorance ? Son intelligence étincellerait-elle vainement dans ses yeux, sur sa physionomie ? Son âme brûlante ferait-elle d'inutiles efforts pour démentir un arrêt aussi rigoureux, aussi injuste ? Est-ce pour interdire au malheureux jusqu'à l'espérance de la béatitude céleste, que l'orateur sacré s'est autorisé de la parole de l'Apôtre : *Fides ex auditu*, la foi vient par l'ouïe ? Dans une autre circonstance, il ne fut pas difficile à l'abbé de l'Épée de prouver combien est fausse l'interprétation qu'on prétend donner à ce texte. Sans doute, l'abbé de

l'Épée ne fut jamais un aussi puissant orateur que M. Lacordaire, mais il fut un bien plus puissant instituteur de sourds-muets, et sa parole doit être crue préférablement à celle de l'orateur de Notre-Dame. — Je me hâte de quitter un si grave sujet qui m'entraînerait trop loin.

» La question de savoir lequel est le plus à plaindre de l'aveugle ou du sourd-muet, serait certainement tranchée à l'avantage de ce dernier, si elle était soumise à un aréopage de femmes. Malgré leur amour pour la parole, demandez à celle qui s'offrira la première à vos regards, jeune et jolie, si elle sacrifierait volontiers le sens de la vue aux autres : je sais d'avance ce qu'elle vous répondra, car j'ai fait cette question à plus d'une. Allez donc parler à un aveugle des beautés de la nature, de la beauté, plus séduisante encore peut-être, d'une de ces heureuses physionomies où une belle âme se réfléchit sur un beau visage! Parlez-lui de la grâce, de la tournure, de l'élégance, de la noblesse de la démarche, de tous ces mille attraits qui brillent dans les mouvements et viennent saisir doucement les yeux et le cœur! Mais non, non, gardez-vous de lui en parler, il ne vous comprendrait pas, et ne le plaignez pas de cette privation, car, s'il lui était possible de vous comprendre, il se sentirait bien plus malheureux de ne pouvoir goûter ces jouissances si variées, si ravissantes, si délicates, que nous devons au sens de la vue.

» D'ailleurs, je comprends parfaitement que l'aveugle ne consentirait pas à changer son sort contre celui du sourd-muet. Ne sommes-nous pas tous disposés à être contents de notre sort et à le préférer à celui des autres? Grâces en soient rendues à la Providence! La situation du sourd-muet inspire de l'intérêt; sa métamorphose de l'être brute à l'homme intelligent excite l'admiration. Il s'accoutume à

être regardé comme une merveille, comme un prodige. Eh! bon Dieu, qui de nous, quelque maltraité qu'il soit de la nature, n'a pas ici-bas sa petite dose d'amour-propre?

» M. Rodenbach, dans son *Coup d'œil sur les Aveugles*, prétend que les aveugles sont habituellement gais, tandis qu'en général les sourds-muets sont tristes, erreur bien excusable, si l'on considère qu'elle est celle d'un aveugle de naissance (1). Mais nous en appellerons à tout Paris, qui voit journellement les élèves des deux institutions nationales des aveugles et des sourds-muets se rendre en corps aux campagnes des environs, pour s'y livrer à leurs jeux. Que l'on compare impartialement les physionomies des uns et des autres! Que de vivacité chez les uns! Quel morne visage chez les autres! Que l'on compare donc et que l'on juge!

» L'auteur de l'article du *Temps* conclut que, s'il est préférable d'être aveugle comme homme, il est préférable d'être sourd-muet comme citoyen.

» Sans doute, le sourd-muet peut être aussi bon citoyen que les parlants, car il a, comme eux, à sa disposition, les écrits des publicistes pour s'instruire des droits et des devoirs du citoyen.

» Mais qui l'empêche de s'instruire également des devoirs de l'homme, comme le parlant et mieux que l'aveugle? Qui l'empêche de transmettre le résultat de ses lectures aux sourds-muets, ses frères, par le langage des gestes; aux parlants, par l'écriture et par les gestes quelquefois?

» S'il est donc préférable d'être sourd-muet comme homme, il n'est préférable d'être aveugle dans aucun cas.

(1) On m'a induit en erreur quand on m'a rapporté ce fait. M. Rodenbach a perdu la vue à l'âge de onze ans.

» Veuillez attribuer la longueur de cette lettre au désir que j'ai de réformer, en toute humilité, le jugement de vos nombreux lecteurs, et agréer d'avance l'assurance, etc. »

A ce propos, je ne saurais résister au besoin de rendre un hommage public à la vigueur nette et logique du talent avec lequel un de vos collègues, M. Gerdy, dans un mémoire : *De la supériorité de la vision sur les autres sensations, ou comparaison des sens les uns avec les autres*, a résolu la question de la prééminence à accorder aux aveugles-nés ou aux sourds-muets, toutes choses étant supposées égales de part et d'autre. Ses observations portent toutes le cachet de cette rectitude de jugement et de cette supériorité de raison qui, seules, donnent du poids aux arrêts scientifiques.

Mais j'oublie, messieurs, que c'est à vous que je m'adresse, à vous qui avez apprécié, mieux que je ne pourrais le faire, un collègue qui a si bien jugé les sourds-muets. Je me bornerai donc à me féliciter de m'être rencontré sur plus d'un point avec M. Gerdy. Encouragé par le témoignage d'un homme aussi éclairé, fort de l'appui de ceux qui ont été à même de faire de pareilles expériences, je ne craindrai point d'être taxé désormais de partialité dans une cause soumise à l'appréciation de juges aussi compétents que vous, en exposant avec simplicité les observations que j'ai eu occasion de recueillir tant sur mes frères que sur moi-même.

Et, d'abord, me permettrez-vous, Messieurs, de revenir sur un point important que je n'avais fait qu'effleurer dans mon double travail? Je veux parler de l'avantage de la vue, de l'indépendance qui en résulte nécessairement et qui mène à la considération publique.

L'aveugle n'a d'autres ressources que la musique ou

quelques travaux mécaniques, tels que la tisseranderie, etc., ou, enfin, un chien et la charité publique.

Le sourd-muet, fût-il aussi ignare qu'on l'a prétendu, peut, non-seulement subsister du produit d'un honnête travail, mais nourrir encore sa famille, et cela dans presque toutes les professions sociales. Là est toute la question. Le sourd-muet est, non-seulement moins malheureux, mais il est encore plus utile à lui-même et aux autres.

La physionomie trompe rarement le sourd muet, tandis que le langage trompe presque toujours l'aveugle. Un célèbre diplomate disait : la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

La vue est le sens de la coquetterie; elle paraît être le sens favori des dames. Aussi voyez comme elles s'ingénient à mêler les couleurs de l'art avec celles de la nature, à se parer de tout l'éclat et de tous les prestiges de la beauté pour multiplier leurs séductions. N'est-ce pas à la vue qu'elles doivent le cruel plaisir de pénétrer jusqu'aux replis les plus cachés du cœur de l'homme et de grossir le nombre des victimes de leurs attraits dangereux? La pensée aura beau s'envelopper dans l'impassibilité apparente d'une physionomie qui observe et se tient sur ses gardes, leur œil scrutateur la surprendra au moment où elle s'y attend le moins, déchirera le voile dont elle se couvre et la produira, sans pitié, au grand jour.

Je reviens à l'ouvrage de M. Itard.

« Je n'ai pas remarqué, continue-t-il, page 59, que la perte de ce sens fût compensée par la finesse d'un autre, comme on le croit communément; c'est encore une opinion qu'on a admise sans examen. Je puis, du moins, assurer, pour ce qui regarde les sourds, qu'ils deviennent, à la vérité, plus observateurs, mais non pas mieux voyants. Cette infirmité ne diminue point la myopie et ne garantit

pas de l'amaurose : ces lésions de la vue ne sont pas plus rares parmi les sourds que chez les autres hommes. »

Pour examiner la valeur logique du raisonnement de M. Itard, ce qui importe n'est pas de décider lequel est le mieux voyant du sourd-muet ou du parlant (les organes de la vision pouvant être également bien constitués de part et d'autre), mais d'envisager la question de savoir si l'on peut gagner du côté de tel ou tel sens ce qu'on perd du côté de tel ou tel autre.

D'abord, vous ne remarquez donc pas qu'en général les vues très basses ont l'ouïe très fine, que les amputés d'un membre, d'un bras, par exemple, se servent de l'autre avec autant et plus même de dextérité qu'auparavant? Je vous le demande, Messieurs, à quoi attribuer un pareil avantage, si ce n'est à un exercice qu'aura rendu fréquent, habituel, le besoin, la volonté ou l'intérêt? Or, si vous accordez qu'un organe ou un sens isolé doit être plus exercé, plus éduqué (si je puis m'exprimer ainsi), par conséquent plus parfait, vous ne pouvez pas certainement ne pas reconnaître avec moi qu'il *compense la perte d'un autre organe ou d'un autre sens.*

J'ai lu quelque part que le célèbre aveugle Saunderson, professeur de mathématiques à l'université de Cambridge, en parcourant des mains une suite de médailles, discernait les vraies d'avec les fausses, quoique celles-ci fussent assez bien contrefaites pour tromper les meilleurs yeux.

A l'appui du système des compensations dans la matière qui nous occupe, je rappellerai deux exemples frappants, l'un cité par M. Kératry, dans son ouvrage des *Inductions morales et physiologiques*, et relatif à M. Judicelli, ancien directeur des droits réunis à Rennes, qui, indépendamment d'une paralysie de la surface extérieure du corps, ayant perdu successivement, à des intervalles plus ou

moins éloignés, la vue, l'ouïe et l'usage des bras, des jambes, des cuisses, ne laissait pas de saisir, par le sentiment, les caractères qu'on traçait sur *la partie du visage où le tact s'était réfugié ;* l'autre rapporté par Spurzheim, dans son ouvrage sur la *Crânologie*, et relatif à Jacques Mitchel, jeune Écossais, né sourd et aveugle.

Un journal étranger, *le Courrier belge*, parlant d'une brochure allemande, fort curieuse, publiée par le docteur Julius, de Hambourg, sous le titre de : *Remarques sur Éléonore Brigdmann, douée d'un seul sens*, mentionne un fait qui ne nous paraît pas moins intéressant :

« Cette jeune fille, actuellement âgée de dix ans, née en Amérique et élevée à l'Institution des aveugles, à Boston, est privée de la vue et de l'ouïe ; les sens du goût et de l'odorat sont tellement obtus chez elle, qu'on peut la regarder comme étant réduite à la seule perception du toucher. Les facultés intellectuelles de cette fille sont, cependant, développées à un très haut degré, elle est gaie, s'amuse avec ses compagnes, auxquelles elle porte une vive affection, elle coud, tricote, elle distingue les mots représentés par des lettres en relief et sait même les reproduire avec beaucoup de dextérité, quoiqu'elle ne soit que depuis deux ans dans l'établissement où l'on soigne son éducation. Cette petite fille extraordinaire prouve bien certainement que l'homme ne doit pas uniquement à la perfection de ses sens sa supériorité sur les autres animaux. »

Il reste donc bien démontré que l'*éducation* des organes et des sens peut contribuer à leur perfectionnement.

A ce propos, Diderot, dans sa *Lettre sur les aveugles*, pense que les secours que nos sens se prêtent mutuellement les empêchent de se perfectionner. A-t-il raison ? Je ne le crois pas. Au contraire, en bonne logique, il faut considérer, je pense, ces secours mutuels comme étant



la cause la plus puissante de la perfection des sens.

Les sens sont des portes ouvertes au monde extérieur. Leur mission se borne à recevoir l'impression des objets qui les frappent. Pour que les sensations soient perçues, il faut 1° que l'impression des objets extérieurs soit transmise au cerveau; 2° que le cerveau, comme centre des facultés intellectuelles et morales, les convertisse en perceptions.

Il résulte de ces principes que, plus les éléments de comparaison seront nombreux et divers, plus nos notions sur le monde extérieur seront parfaites. C'est l'inévitable conséquence d'un contrôle intellectuel et permanent que le secours réciproque des sens tend, sans cesse, à perfectionner.

« Nous allons voir à présent, dit M. Itard, pages 419-420, cette double privation élever entre le sourd-muet et le monde intellectuel une double barrière qui empêche, d'un côté, ses idées et ses sensations de venir jusqu'à nous, et, de l'autre, nos idées et nos connaissances d'arriver jusqu'à lui. Une voie libre lui est encore ouverte pour les communications avec la société : il *voit*, il observe, il *écoute* des yeux; mais ces tableaux mouvants et variés qui attirent ses regards et fixent son attention, ne sont, pour lui, qu'un vain spectacle dont aucune voix ne peut lui donner l'explication. Car telle est encore la dépendance de nos sens, que, par cela seul que l'ouïe nous manque, la vue, sans être lésée dans ses fonctions, se trouve bornée à des services, en quelque sorte, matériels. Ce sens est, pour l'homme qui entend, une porte ouverte à toutes les connaissances humaines; pour le sourd-muet, ce n'est qu'un instrument de sensation et de jouissance, qui développe ses facultés imitatives bien plus qu'il n'éclaire son esprit. Il résulte de là un être des plus extraordinaires, qui, au dehors, a toutes les manières et les usages de l'homme civi-

lisé, et, au dedans, toute la barbarie et l'ignorance d'un sauvage: encore celui-ci a-t-il, sur l'autre, l'avantage incalculable que lui donne un langage parlé qui, tout borné qu'il peut être, le met en communication avec sa tribu et lui en fait connaître les lois, les usages, les intérêts, la religion. Ces lois et ces relations de société sont à peu près inconnues au sourd-muet. Il n'a pu lire ni entendre conter ces histoires dont on nourrit l'avide curiosité de l'enfance et qui lui représentent la puissance des rois, la gloire des héros, les meurtrières invasions des conquérants, les périlleuses aventures des voyageurs aux pays lointains et l'audace longtemps heureuse, mais, à la fin, punie de quelque brigand fameux. Ainsi, toutes les sources d'où découlent nos premières idées sur les lois, sur les gouvernements, sur la justice humaine et divine, le malheureux sourd-muet en est écarté par son infirmité. Dans la profonde ignorance qui l'environne, les faits qui pourraient l'éclairer, frappent en vain ses yeux : la joie éclate dans sa famille pour un procès qu'on y a gagné, pour une distinction honorable qu'on y a obtenu, il ne peut comprendre ces causes de bonheur. La mort frappe à ses côtés sans l'instruire. Ces terribles mots de : *jamais plus*, de *séparation éternelle*, de *mourir tous*, d'*un autre monde*, ne peuvent arriver à ses oreilles, ni faire naître en son esprit les grandes idées de notre instabilité. Toujours isolé de la société, lui seul ne peut prendre aucune part aux intérêts de la patrie. Des armées traversent et foulent son pays, un bouleversement politique répand la consternation dans les familles; la douce paix revient, un roi remonte au trône de ses pères, tous ces grands changements ne portent aucune lumière dans son esprit, ne donnent aucune impulsion à ses facultés mentales. »

La société entière (et j'ose le dire, moi tout le premier, car quel autre peut mesurer l'abîme d'un pareil malheur

mieux que celui qui en est lui-même victime?) la société déplore avec M. Itard les suites funestes et souvent terribles de l'isolement dans lequel vit le sourd-muet; mais puisque, partant d'un faux principe, il s'exagère l'importance de la parole et de l'ouïe, il est nécessaire que je m'arrête à examiner d'un œil impartial la question sous son véritable aspect, sans prétendre toutefois mettre les avantages de la vue en comparaison avec ceux de l'ouïe, récusant moi-même ma compétence sur ce dernier point.

Si le sourd-muet se trouve déshérité de toute participation à cet échange d'idées qui accroît, sans cesse, le domaine de l'intelligence humaine ; s'il jouit, sans le comprendre, du spectacle magnifique de la nature ; si l'univers est, à ses yeux, couvert d'un voile d'airain ; si, enfin, tout ce qui se passe autour de lui est, pour lui, *lettre close*, à quoi cela tient-il, si ce n'est à l'absence de tout moyen de communication entre lui et ceux qui l'entourent?

Or, pour faire cesser cet état déplorable, il s'agit de chercher un moyen, de le trouver et de le mettre en usage. La nature ne vous le fournit-elle pas dans l'économie organique et dans le jeu de la physionomie? Ce moyen, c'est la mimique, cette langue universelle fondée sur des principes immuables, cette langue échappée si souvent à l'œil des philosophes, et retrouvée enfin par un humble prêtre au dix-huitième siècle !

N'est-ce pas, en vérité, vouloir fermer les yeux à cette sagesse éclatante, infinie, que déploie la Providence en pourvoyant à tout dans l'univers, que de s'opiniâtrer à ne pas reconnaître que la mimique, comme la parole *orale*, peut donner aux idées droit de bourgeoisie dans le monde, de quelque part qu'elles viennent? Par quel esprit de vertige presque tous les savants et beaucoup d'instituteurs eux-mêmes, jusqu'à la venue de l'abbé de l'Épée, ont-ils

refusé d'accorder au langage muet le pouvoir de renverser cette barrière que le préjugé seul maintenait entre le sourd-muet et le reste des hommes? Comment ces prétendus réformateurs n'ont-ils pas su comprendre la possibilité, pour les gestes naturels, ce langage admirable de la nature, de produire sur un sujet lettré ou illettré des résultats intellectuels et moraux, identiques, au moins, avec ceux que produisent les langues imparfaites des hommes, de procurer, si on l'aime mieux, aux êtres pensants et réfléchissants des idées de choses qui ne tombent pas sous leurs sens?

Ceci a besoin de développement.

D'abord, prétendrait-on qu'une idée quelconque pût germer dans le cerveau d'elle-même et indépendamment de toute origine, de toute cause étrangère? Qu'est-ce donc qui précède cette idée, si ce n'est le sentiment? L'original n'existe-t-il pas bien avant la copie, et, pour connaître une chose, ne faut-il pas qu'elle existe? Ce n'est donc que dans son propre entendement que le sourd-muet a pu découvrir des signes pour l'expression de ses idées. Cependant, il est une objection qui paraît fondée au premier aspect; c'est qu'il ne savait pas qu'il eût des idées lorsque déjà il pensait, il comparait, il raisonnait, il jugeait. Mais l'enfant qui parle sait-il davantage qu'il pense, qu'il compare, qu'il raisonne?

Quant aux idées purement morales, le même raisonnement s'appliquera au sourd-muet. Il a, sinon l'idée, du moins le sentiment de la moralité des actions humaines. Ce sentiment, la nature l'à déposé dans son cœur comme dans celui de tout homme que la raison n'a pas abandonné; et le plus profond abrutissement ne saurait en effacer l'empreinte. Il suffirait de citer une foule d'exemples pour faire justice des assertions hardies de quelques philosophes, de quelques instituteurs, entre autres de l'abbé



Sicard, dont l'autorité est si imposante dans l'opinion publique, et qui, pourtant, il faut le dire, me semble à moi, sourd-muet, n'avoir eu trop souvent qu'une connaissance superficielle de notre langage mimique, et, par conséquent, de ce qui se passe dans notre intérieur. A quoi, sans cela, attribuer cette opinion que je trouve consignée dans son *Cours d'instruction d'un Sourd-Muet*, que le sourd-muet (1) est inférieur à la bête, quant à l'extérieur, c'est-à-dire à l'organisation?

Si le sentiment intellectuel et moral existe nécessairement avant toute idée, il n'est pas moins incontestable que la pensée précède dans l'esprit les signes quelconques destinés à la représenter, à la communiquer aux autres. Les mots par eux-mêmes n'ont point de valeur intrinsèque; ce sont les signes naturels qui peignent ces mots ou les circonstances dans lesquelles ces derniers sont employés, qui les interprètent. Et, en effet, pour que le mot s'attache intimement à l'esprit, il faut qu'une convention ait été préliminairement établie entre l'un et l'autre en présence même de l'objet.

Or, si l'écriture est la peinture de la parole, comment celui qui ne reçoit pas l'impression des sons, pourra-t-il réussir à la comprendre par le secours de la vue? Les lettres ne signifient rien pour lui, par la raison même que je viens de produire. Il faut donc chercher un moyen de suppléer à l'ouïe. C'est le langage des gestes qui nous offre ce moyen. Sur lui seul repose la base de l'édifice intellectuel et moral de notre éducation, car il représente immédiatement toutes les idées possibles. Par lui, vous aurez accès dans l'intelligence intime du sourd-muet, et vous découvrirez tout ce qui s'y passe. Oui, mille fois oui,

(1) Il s'est rétracté lui-même depuis dans *sa Théorie des Signes*.

le langage naturel, employé seul et indépendamment de toute instruction méthodique, suffit pour transmettre du sourd-muet au sourd-muet, du parlant au sourd-muet, ou du sourd-muet au parlant, non-seulement toutes les idées sensibles, mais toutes les idées abstraites elles-mêmes.

Que de choses encore à dire sur cet inépuisable sujet! La richesse, la flexibilité, la clarté et l'énergie de notre langage mimique lui assignent une prééminence incontestable sur toutes les langues parlées. Et c'est une hérésie inqualifiable que de vouloir attribuer à l'écriture et au geste alphabétique, ou disons avec plus de justesse à l'alphabet manuel le pouvoir d'éclairer, de développer l'esprit du sourd-muet. Tous les moyens artificiels ne sont que de simples instruments qui complètent, avec plus ou moins de bonheur, les procédés à l'aide desquels on arrive à la conquête des idées.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de vous faire observer combien est circonscrit le nombre des hommes studieux qui ont assez profondément étudié la langue des gestes pour apprécier les ressources immenses que recèle cet idiome universel de tous les peuples, si clair, si positif, si peu sujet au caprice. Il y a toute une question de haute morale et de haute science, question aussi intéressante que neuve, dans l'étude des moyens naturels qui nous font réduire en principes cet art que les anciens plaçaient au rang des premières qualités de l'orateur, et pour lequel les modernes affectent si légèrement un superbe dédain, faute d'avoir pu réussir à le comprendre. Un pareil labeur demande un concours d'hommes capables. On y travaille aujourd'hui sur plus d'un point avec persistance. Des groupes intellectuels se forment, qui recherchent à l'envi la vérité, et il faudra bien qu'en peu d'années elle brille pour tout le monde.

Ce n'est pas tout que de s'être livré à quelques études superficielles sur les sourds-muets, il faut pénétrer dans le secret de leur intelligence, classer les richesses qui dorment au fond même de leur nature, porter un œil attentif sur le berceau de ces êtres à part, et les suivre pas à pas dès leur jeune âge, pour épier les premières étincelles de cette lumière que voilent des dehors incompris; il faut manger à leur table, coucher dans leur dortoir, les observer dans leurs promenades, dans leurs récréations, se mêler surtout à leurs entretiens naïfs; car c'est là que se révèle le fond de leurs esprits et de leurs cœurs.

Dans l'art d'instruire les sourds-muets, comme dans tous les autres arts, c'est la pratique qui précède la théorie. Celle-ci n'est qu'un recueil d'observations; et c'est dans les observations bien faites que puise avec abondance la science qui a pour but de soulager cette cruelle infirmité.

Quand on touche du doigt ce principe, combien ne s'afflige-t-on pas d'entendre le philosophe de Genève proclamer, « qu'être privé de la parole, c'est être inhabile à penser, c'est vivre dans une prison de chair et d'os, c'est manquer à sa destination d'homme? » La définition de l'homme donnée par un écrivain sacré, par le grand Bossuet, *une âme parlante*, me semble manquer aussi de justesse, quelque sublime qu'on puisse la trouver.

Nous avons vu tout à l'heure M. Itard prétendre qu'il est impossible que le sourd-muet s'intéresse à ce qui peut arriver d'heureux ou de malheureux à ses parents. Mais où le célèbre médecin a-t-il puisé ces observations? Qu'il nous montre donc le sourd-muet assez barbare pour ne point s'identifier avec ceux de qui il sent bien que dépend son existence, son bonheur, dût-il ignorer complètement le fait sous l'impression duquel ils se trouvent! Et comment

ne pas se réjouir ou ne pas pleurer avec eux quand son regard curieux ou inquiet aura épié le contentement ou la tristesse sur leur physionomie? Une croix d'honneur brille-t-elle sur la poitrine de quelque membre de sa famille? Les épaulettes ornent-elles l'uniforme de son père? Voyez si le sourd-muet ne marchera pas, le visage radieux, à côté de ceux auxquels il est fier d'appartenir! Voyez comme il regardera ses camarades du haut de sa grandeur! Car la vanité, l'amour-propre se rencontrent là comme chez tous les hommes, et peut-être, si je ne me trompe, à un plus haut degré.

M. Itard, en disant que l'idée de *l'immortalité de l'âme*, l'idée d'*un autre monde* ne peut arriver aux oreilles du sourd-muet, prétend-il arguer en faveur de l'ouïe de cette impossibilité? Mais cette objection tombe d'elle-même. Tous les enfants qui fréquentent nos écoles de sourds-muets y arrivent avec une notion plus ou moins claire de la vie éternelle, des récompenses réservées aux bons et des supplices qui attendent les méchants. Il est aisé de concevoir (sans que nous ayons besoin de le faire remarquer) que ce sont leurs rapports mimiques avec leurs parents ou avec d'autres personnes qui ont fait entrer ces notions dans leur esprit.

J'habitais durant ma plus tendre enfance avec ma famille une petite ville de province. Un jour, pour la première fois, je vis descendre en terre un corps cloué dans un cercueil, et aussitôt je m'imaginai qu'après avoir reposé là un certain temps, ce corps reviendrait parmi nous. Longtemps après, tout étonné de ne pas revoir le défunt, je demandai de ses nouvelles à ceux que j'avais accompagnés au cimetière, et ce fut avec des gestes si expressifs, qu'on me comprit sur-le-champ, et qu'on m'expliqua comme on put, sa fin, son dernier soupir, sa *séparation*

éternelle. On ne saurait imaginer ma surprise à cette révélation inattendue. Mon esprit franchissait les espaces..... Une autre fois, ayant remarqué dans une chapelle ardente un cercueil couvert d'un drap mortuaire, je revins sur les premières confidences, et j'eus bientôt moi-même bâti à part un thême assez orthodoxe sur les récompenses des élus et les châtiments des réprouvés.

M. Itard établit ailleurs que le sourd-muet, pas plus que l'aveugle de naissance, ne peut se prêter aux investigations; et la raison qu'il en donne, c'est qu'il n'existe aucun moyen de communication entre le sourd-muet et ses semblables, qu'il cesse d'être lui, si l'éducation l'a mis en état de se faire comprendre : il conclut de là qu'on ne saurait trop se méfier des réponses du sourd-muet. Ce ne sont, d'après lui, que réminiscences confuses et idées indéterminées. Mais comment un homme, dont la position pendant quarante ans au milieu des infortunés confiés à ses expériences devait lui fournir journellement des occasions de les étudier, a-t-il pu s'abuser au point de prétendre que l'esprit et le cœur du sourd-muet ne sauraient être sondés, faute de communication entre lui et le parlant? Combien son opinion n'eût-elle pas été modifiée, changée peut-être, s'il se fût donné la peine d'apprendre, avant tout, le langage des gestes! Au risque de me répéter, je dirai que le sourd-muet, à l'aide de cet instrument merveilleux, peut être interrogé sur toutes ses idées, sur toutes ses impressions, sur tous ses goûts; et l'examen qui en résultera fera jaillir de sa jeune intelligence tout un monde de réflexions sur l'origine et la formation des facultés mentales. Il en jaillira, sans doute, aussi, bien des idées fausses et bizarres. Mais ce n'est pas l'exubérance des idées que le célèbre médecin a voulu combattre, c'est leur sécheresse, leur absence; et là est sa grande erreur. L'imagination du sourd-

muet éclate d'autant plus qu'elle est comprimée. Longtemps elle est isolée du monde extérieur. Son travail a quelque chose de mystérieux ; mais arrive l'explosion qui la révèle et qu'on ne saurait nier pas plus que la lumière du soleil.

Un instituteur d'un mérite éminent, ravi trop tôt à la science, M. Bébian, voyait dans l'instruction suivie des sourds-muets, le cours le plus complet de métaphysique expérimentale. Qu'a-t-il manqué à la haute intelligence de M. Itard pour partager cette opinion ? Rien que la connaissance du langage mimique que, comme médecin de mes frères d'infortune, il eût dû posséder, au moins, aussi bien que sa langue maternelle.

Encore s'il se fût borné à émettre ses opinions personnelles dont, après tout, il était seul responsable, il n'y aurait pas eu grand mal. Mais il va plus loin : il jette un doute injuste sur les réponses des sourds-muets. Pour prouver que ce n'est pas d'après leurs anciens souvenirs, mais d'après leurs lumières présentes qu'ils décrivent leur état passé, il croit ne pouvoir mieux faire que de rapporter les réponses de Massieu, consignées dans une notice sur son enfance qui fait suite au *Cours d'instruction d'un sourd-muet* par l'abbé Sicard. Il se refuse à admettre que ce sourd-muet, encore tout enfant, a pu comprendre son malheur, et, pour confirmer son opinion, il ajoute que *ses pareils ne s'aperçoivent qu'avec les progrès de l'âge et de l'éducation, des torts que leur a faits la nature.*

Moi, au contraire, à l'appui de ce qu'a avancé Massieu, je citerai un fait qui m'est personnel. Fort petit (et avant mon admission à l'Institution nationale de Paris), je fréquentais l'école de ma ville natale avec des camarades de mon âge. J'étais si jaloux de leur sort, si dépité de ne pouvoir, comme eux, me faire entendre de vive voix, que je résolus

d'épier le moment où l'un d'eux quitterait les genoux de notre maîtresse pour me faire montrer mes lettres. Je m'empare donc de cette bonne femme. Et triomphant de ma ruse, je me mets en devoir de défendre ma place. Mais elle s'avise de me faire examiner les organes vocaux de ses autres écoliers pour tâcher de m'expliquer qu'ils sont différemment conformés que les miens, et qu'en conséquence, je ne puis apprendre à prononcer. Pour sécher mes larmes et m'empêcher de reporter mes tristes regards sur mon infirmité, il ne fallut rien moins que la promesse formelle et réitérée de me mener loin, bien loin à Paris, et de m'y donner des maîtres à ma portée.

Passons maintenant à l'interrogatoire de Massieu, tel que le reproduit M. Itard :

Questionné sur le mécanisme de la parole et sur ce qu'il pensait de ceux qu'il voyait se parler, Massieu répond : *Je croyais qu'ils* EXPRIMAIENT DES IDÉES. Au sujet de la Divinité, il dit : J'ADORAIS *le ciel, mais pas Dieu.* Et sur la mort : *Je pensais qu'elle était* LA CESSATION DU MOUVEMENT, DE LA SENSATION, *de la manducation, de la tendreté de la peau et de la chair. — Je croyais qu'il y avait une terre céleste; que le corps était* ÉTERNEL, etc.

Ce n'est pas, comme M. Itard le prétend, sous la dictée de son imagination que Massieu a tracé les expressions soulignées. C'est, sans doute, faute d'avoir pu en trouver d'autres mieux appropriées à la nature de *son esprit brut et sauvage.*

Mais, au lieu de tronquer les réponses de Massieu, comme l'a fait M. Itard, pourquoi ne pas les rapporter en entier, ne fût-ce que pour faire briller, à son gré, la force de ses argumentations? Vous allez juger vous-mêmes, messieurs, si les explications du sourd-muet ne sont pas de nature à vaincre le scepticisme le plus opiniâtre.

« Avant mon éducation, lorsque j'étais enfant, dit Massieu, je ne savais ni lire ni écrire, je désirais écrire et lire. Je voyais souvent de jeunes garçons et de jeunes filles qui allaient à l'école, je désirais les suivre, et j'en étais très jaloux.

» Pourquoi croyais-tu qu'ils exprimaient des idées? — Parce que je m'étais souvenu qu'on avait parlé de moi à mon père, et qu'il m'avait menacé de me faire punir.

» Tu croyais donc que le mouvement des lèvres était un moyen de communiquer les idées? — Oui. — Pourquoi ne remuais-tu pas tes lèvres pour communiquer les tiennes? — Parceque je n'avais pas assez regardé les lèvres des parlants, et qu'on m'avait dit que *mes bruits étaient mauvais*. Comme on me disait que mon mal était dans les oreilles, je prenais de l'eau-de-vie, j'en versais dans mes oreilles, que je bouchais avec du coton.

» A quoi pensiez-vous pendant que votre père vous faisait rester à genoux? — Au ciel. — Dans quelle intention lui adressiez-vous une prière? — Pour le faire descendre de nuit sur la terre, afin que les plantes que j'avais vu planter crussent, et que les malades fussent rendus à la santé. — Etaient-ce des idées, des sentiments dont vous composiez votre prière? — C'était le cœur qui la faisait: je ne connaissais encore ni les mots ni leur valeur. — Qu'éprouviez-vous alors dans le cœur? — La joie, quand je trouvais que les plantes et les fruits croissaient; la douleur, quand je voyais leur endommagement par la grêle, et que de pauvres malades restaient encore malades. »

Veut-on savoir quelles étaient ses premières sensations, ses premières idées avant le commencement de son éducation. Voici en quels termes il en rend compte avec cette naïveté qui forme le fond de son caractère:

» Jusqu'à l'âge de treize ans et neuf mois, je suis resté



dans mon pays (1), où je n'ai jamais reçu d'instruction ; *j'avais ténèbres pour les lettres*. J'exprimais mes idées par les signes naturels ou les gestes. Les signes dont je me servais alors pour exprimer mes idées à mes parents et à mes frères et sœurs, étaient bien différents de ceux des sourds-muets instruits. Les étrangers ne nous comprenaient jamais quand nous leur exprimions par signes nos idées, mais les voisins nous comprenaient. »

Tout considéré, quelle est donc la valeur de ce sourire d'incrédulité qu'affecte M. Itard à propos des instances que Massieu faisait, les larmes aux yeux, pour se faire curer les oreilles, désolé de ne point obtenir de son père la permission d'aller à l'école où il ne pouvait rien apprendre, parce qu'il était sourd-muet, impossibilité que le père lui alléguait à l'aide de signes, bien entendu, naturels.

Et, pour mieux faire apprécier les recherches de M. Itard, longtemps dirigées, selon lui, de cette manière, je vais rapporter ici une exclamation de surprise que lui arracha un jour une observation du jeune sourd-muet Allibert, de Digne, son élève de prédilection, maintenant professeur à l'école nationale de Paris. M. Itard lui demandait devant plusieurs personnes qu'il avait à dîner : « Avais-tu des idées avant de venir t'instruire ici ? » « Oui », répondit le sourd-muet, au milieu de l'étonnement général. Et il n'eut pas de peine à prouver qu'il en avait à six ans, et que, s'il est une époque de la vie humaine où les premières impressions se gravent aisément dans le cerveau, c'est surtout l'enfance. — « Si tu avais des idées, répliqua sur-le-champ le maître, telles que tu nous les as fait connaître, toute la théorie de Condillac serait détruite. »

(1) Semens, canton de Saint-Macaire, département de la Gironde.

Revenons à M. Itard.

« ...... Il est même, dit-il, page 424, des idées moins élevées, beaucoup plus familières au commun des hommes, qui ne sont pas moins étrangères aux sourds-muets, et que l'éducation leur donnera plus difficilement. Je veux parler de celles qui se rapportent au sentiment des convenances sociales, à la connaissance des choses les plus simples et les plus ordinaires de la vie. Ils pourront pénétrer dans les hautes régions du monde intellectuel, mais le monde moral leur restera inconnu; et l'on sera étonné de leur embarras et de leur nullité dans la conduite de l'affaire la plus simple. »

Ecoutons M. Alexandre Rodenbach, aveugle, d'un talent remarquable, membre de la Chambre des représentants belges, parler (1) d'un de mes anciens condisciples, Lauwers, d'Ostende, domicilié à Bruges : « C'est un élève distingué de l'abbé Sicard; il est d'une sagacité et d'une pénétration peu communes. Sa physionomie spirituelle et pleine de feu annonce la vivacité de son âme et sa grande intelligence. Il est marchand de vin, fait lui-même ses voyages et converse avec ses pratiques au moyen de l'écriture. Ce négociant, unique dans son espèce, ne montre point de méfiance dans ses transactions; il a assez d'expérience pour ne pas vendre dans les maisons douteuses. Peut-on l'accuser d'ignorer le monde social? Il est prévenant, a de l'urbanité; ses manières aimables et surtout les qualités de son cœur lui ont fait faire un mariage d'inclination. La jeune personne (2) qui s'est unie à son sort, douée d'une

(1) *Coup-d'œil d'un aveugle sur les sourds muets.*

(2) C'est un devoir douloureux pour moi d'avoir à faire connaître ici que, plus tard, le bonheur de mon vieil ami ayant été troublé par suite d'une coupable faiblesse, il se vit forcé de former une requête en séparation de corps et de biens. Le tribunal de Bruges y fit droit et l'autorisa à conserver ses trois enfants qui entendent et parlent tous. Sa noble conduite dans cette circonstance lui a concilié l'estime générale.

sensibilité exquise et d'une modestie touchante, n'a pas cru faire un sacrifice en se dévouant pour son bonheur. »

Veut-on un démenti plus formel? Un petit enfant sourd-muet, né de parents fort pauvres, des environs de Tournus (Saône-et-Loire), ne connaissant pas une seule des lettres de l'alphabet, faisait, avec une intelligence étonnante, les commissions de madame la baronne de Ch..... Il n'avait pas mauvais œil en ce qui concerne l'ordre et la propreté du château; il ne manquait jamais, par exemple, d'essuyer ses souliers ou d'ôter ses sabots au moment de mettre le pied chez cette dame pour recevoir ses ordres. Et ce qui surprenait surtout dans cet orphelin de la nature, c'est que sa reconnaissance et son attachement répondaient dans son langage expressif aux attentions bienveillantes dont il était l'objet. Du moment que, grâce à la protection de sa bienfaitrice, il a été admis dans l'institution nationale de Paris, nous nous sommes félicités, chaque jour, de voir se développer ces heureuses dispositions.

Invoquerai-je le témoignage de ceux qui ont connu des sourds-muets, comprenant, quoique entièrement dépourvus d'instruction, les autres hommes, et sachant s'en faire comprendre aussi clairement, pour la pratique ordinaire de la vie, que s'ils leur eussent adressé la parole?

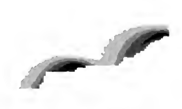
Encore une observation! Le sourd-muet pourra, dit M. Itard, pénétrer plus facilement dans les hautes régions du monde intellectuel que dans le monde social. L'inverse pourrait être établi avec plus de raison, ce me semble. Contestera-t-on qu'un sourd-muet illettré puisse acquérir de bonne heure le sentiment exquis des convenances sociales et apporter dans le monde l'urbanité de son caractère et l'aménité de ses manières? En est-il un seul qui n'aimât mieux se séquestrer que de s'exposer à la risée des hommes par certaines singularités?

M. Itard croit remarquer dans l'esprit des sourds-muets (*Ibid.*) *deux dispositions en apparence contradictoires, une certaine défiance, et une grande crédulité qui les rend très susceptibles d'être trompés.* « Ils n'ont pas, ajoute-il, pour se garantir, notre puissante sauve-garde, l'expérience des hommes ; car elle ne s'acquiert pas dans leurs livres, mais bien dans leur commerce et dans leur conversation ; aussi le sourd-muet est-il, sous ce rapport, dans un état de demi-enfance, digne de l'attention des législateurs. »

Mais généralement ils paraissent plus défiants que crédules. Leur fera-t-on un crime de ce sentiment, à la vérité, quelquefois injuste, mais plus souvent fondé? D'où tire-t-il sa source, si ce n'est de l'opinion où ils sont naturellement (et pourquoi non?) que certaines gens cherchent à exploiter leur infirmité? Toutefois, l'expérience des hommes, qu'ils peuvent acquérir, comme les parlants, les prédispose aussi à l'indulgence et à l'abandon. Mais ils ne s'ouvrent jamais qu'aux gens sûrs ou qu'ils croient tels. Et, si quelque qualité prédomine dans leur conduite, c'est la circonspection. Me comprendra-t-on si je dis que souvent la sagacité leur tient lieu d'expérience?

Nous nous accordons parfaitement avec notre auteur quand il remarque (*ibid.*) que, par le seul fait de l'isolement, ces malheureux ont l'avantage *d'être garantis d'une foule de préjugés, de vaines terreurs qui remplissent et troublent souvent notre existence sociale.*

Qu'il me soit permis, en passant, Messieurs, d'appeler votre attention sur un détail qui a échappé à la plupart des instituteurs eux-mêmes ! Avant leur éducation, et même durant les premières années qu'ils passent au milieu de leurs nouveaux condisciples, les sourds-muets ont des idées fausses, plus ou moins bizarres, qu'il serait peut-être intéressant de mentionner ici. Ils s'imaginent, par exemple,



que c'est en balayant les cieux que les anges font voler la poussière ; que leur souffle produit les vents, l'eau qu'ils lancent, la pluie; que, du bout de son petit doigt, Napoléon, qui est pour eux la plus haute personnification de la puissance humaine, terrassait des myriades d'ennemis.

M. Itard assure, page 425, que, quoique très attachés à la vie et redoutant la mort, la vue d'un cadavre ne leur inspire ni frayeur, ni éloignement. « Je les ai vus, continue-t-il, dans mes dissections sur l'oreille, se presser à l'envi autour de la tête de leur camarade, et les amis mêmes du petit défunt m'offrir avec empressement leurs services pour m'aider dans mon travail. Moins craintifs que nous au milieu des dangers qui ne résident que dans l'imagination, ils seraient beaucoup plus timides dans les circonstances évidemment périlleuses; et très certainement on les y verrait plus sensibles au soin de leur conservation qu'aux séductions de la gloire et de la renommée. »

En vérité, c'est se méprendre sur le motif de leurs actions, motif commun aux enfants entendants-parlants, la vanité, que de témoigner, comme l'auteur, page 59, sa surprise de leur empressement à se mettre sur le fatal tabouret, quand il s'agit de leur arracher des dents mal rangées, et d'en conclure (*ibid.*) qu ils sont moins sensibles que les autres enfants aux opérations chirurgicales.

Un mot me servira de réponse : un jour, nous assistions, par curiosité, un ancien camarade et moi, à une amputation du célèbre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu. Ne pouvant plus y tenir, tant la vue du patient nous déchirait l'âme, nous nous retirâmes, le visage pâle d'émotion.

Parmi mes frères, j'en sais que la simple vue du sang fait évanouir comme des femmes.

L'exemple suivant montrera jusqu'où peut aller le dévouement d'un sourd-muet, dévoré du désir de faire par-

tager ses jouissances aux malheureux atteints de la même infirmité.

En 1826, Louis Milsand, âgé de vingt-trois ans, ancien élève de notre institution, et professeur, depuis un an, à l'école des sourds-muets de Rodez, dont il était la gloire, de l'aveu du directeur de cet établissement, feu M. l'abbé Périer, avait mené ses élèves se baigner aux bords de l'Aveyron. Un de ces enfants, s'étant aventuré imprudemment au milieu de la rivière, court risque d'être entraîné par le courant. Milsand, averti du danger, se jette à la nage, et parvient à le ramener au rivage. Mais, soit épuisement de forces, soit excès d'émotion, il disparaît, à son tour, dans les flots. Qu'on juge du désespoir des pauvres enfants, qui ne pouvaient crier au secours! Pour surcroît de malheur, le surveillant parlant qui les accompagnait, s'était absenté. Ce ne fut qu'une heure environ après que le cadavre de notre courageux professeur fut retrouvé.

Les sourds-muets, on a beau dire, sont les êtres les plus faciles à impressionner quand il s'agit de patrie, d'honneur et de gloire, parce qu'entre tous les hommes, il n'en est pas qui possèdent au même degré le sentiment de la nationalité, et dont le cœur réponde mieux, dans son silence apparent, à toutes ces idées magiques. Et ici je dois être cru sur parole, puisque je n'avance rien qui ne soit fondé sur mon expérience. Rien ne leur plaît autant que de suivre le récit des batailles, des victoires, des exploits qui ont illustré les armes françaises. Pour comprendre tout ce que leur âme renferme de patriotisme ardent, frénétique, il faut voir jusqu'où ils portent leur admiration, leur vénération pour la personne de l'empereur. C'est, en quelque sorte, du délire que leur amour pour Napoléon.

Dans le temps où la patrie était en danger, le sourd-muet Joseph, connu sous le nom de comte de Solar, s'en-

gagea dans un régiment de dragons. Cette innocente victime avait été dépouillée, en 1792, de ses titres et de sa position morale, par arrêt du nouveau tribunal de Paris, après la mort de l'abbé de l'Épée et du duc de Penthièvre, les seuls protecteurs qu'il eût au monde. Bientôt il fut cité parmi les plus braves, son nom vola de bouche en bouche, ses traits d'audace charmèrent les veillées du bivouac. Dans une charge, ce jeune héros, après avoir longtemps soutenu le choc de l'ennemi, succomba glorieusement. Le malheureux n'avait pu entendre le signal de la retraite.

Un autre sourd-muet, Deydier, son ancien condisciple et son interprète dans son trop célèbre procès, après avoir demandé, à diverses reprises, à servir comme canonnier à Lyon, fut enfin admis dans cette arme, mais il eut le regret amer de se voir renvoyer, quelque temps après, pour le seul motif de son infirmité.

Lors du double investissement de Paris par les armées coalisées en 1814 et 1815, et pendant les combats des journées de Juillet et de Février, on a vu grand nombre de sourds-muets, sans calculer leur position, se mêler à la garde nationale et aux faubouriens, et beaucoup, moins heureux, témoigner par leurs gestes énergiques le regret de n'avoir pu se procurer des armes.

En 1832, un ancien élève de l'abbé Sicard, Lamazure, qui brûlait de servir dans la Vendée, après avoir été d'abord refusé, obtint, à force d'instances, de faire partie d'un corps de troupes envoyé contre les Chouans. Les détails de cette petite expédition ne seraient pas à dédaigner. Je crois bon d'ajouter seulement qu'il fut garde national pendant trois ans sous les ordres du commandant Lebel et du capitaine Mottier, au château de Saint-Gonthier (Sarthe).

Voici en quels termes *le Sourd-Muet*, journal mensuel de M. l'abbé Carton, directeur des sourds-muets et des

aveugles de Bruges (Belgique), enregistre un trait de bravoure d'un sourd-muet belge (1) :

« Lorsqu'en 1832 les Hollandais attaquèrent Louvain, son père, ardent patriote, prit les armes et marcha contre eux; il le suivit, et, dans le combat, tandis que le père faisait feu, l'enfant de onze ans chargeait une autre arme. Il fut blessé à côté de son père. »

Un journal a rapporté que, lors de la révolution polonaise, les élèves de l'École des Sourds-Muets de Varsovie aidèrent les habitants à se défendre contre les Russes.

Deux sourds-muets, âgés de huit à neuf ans, Forestier et Catois, étaient en contestation pour savoir lesquels avaient été le plus souvent battus, des Français ou des Italiens. Le malin Forestier, originaire de la Savoie, plus instruit que l'autre, voulait lui prouver que l'avantage avait été du côté des Italiens, et, pour cela, il calculait gravement, l'histoire des guerres d'Italie à la main, le nombre des victoires remportées par cette nation. Catois, vaincu par l'érudition de son camarade, versa des larmes de rage, et ne le revit pas de deux ou trois jours.

Ne serait-ce pas abuser de votre patience, Messieurs, que de reproduire ici le récit que publia le journal *le Bon Génie*, dans son numéro du 1er juillet 1827, d'une petite scène vraiment intéressante qui s'était passée le 19 juin, à l'Institution des Sourds-Muets, pendant l'étude du soir? Ce récit avait été transmis au rédacteur, M. Laurent de Jussieu, par l'un des anciens professeurs de l'établissement.

Rivalité nationale.

. . . .

« Alfred et Henri (2), sourds-muets, âgés de sept à huit

(1) Bruges, 1837, pages 59-60.

(2) *Alfred* Levassor, aujourd'hui peintre de talent, et *Henri* Ryan, parent du célèbre O'Connell.



ans, le premier Français d'origine, le second né en Angleterre, tous deux unis par une tendre amitié, mais chacun fier de la gloire et de la prééminence de son pays, faisaient éclater la lutte de ses sentiments dans une conversation vive et animée. Cette conversation, comme vous pouvez le penser, avait lieu dans le langage des gestes qui est celui des sourds-muets; en voici la traduction très exacte dans notre langue :

» Tu es Anglais, disait Alfred à Henri ; ah ! les Français vous ont souvent battus. — Non, Alfred, les Français ne nous ont jamais battus.—Mille fois la mitraille est tombée sur vous et vous a réduits en poudre. — Ma mère, mes parents, mes amis, reprit Henri avec joie et fierté, sont encore vivants ! — N'importe, ajoute Alfred avec une singulière énergie, les Anglais ont été foulés aux pieds des Français. — Cela ne peut être, nous sommes forts et courageux, nous avons des vaisseaux innombrables.—Et nous, d'innombrables soldats. Vous êtes forts et courageux, mais nous sommes cent fois plus forts et plus courageux que vous.

» Les gestes des deux enfants devenaient, à chaque instant, plus rapides et plus expressifs ; la colère se peignait sur le visage du jeune Anglais. Il ne put se contenir :

» Tu mens, Alfred ! Gageons les fraises de notre goûter. — Je le veux bien, mais qui prendrons-nous pour juge? — Lemercier, qui sait lire dans les grands livres. — Allons !....

» L'arbitre de ces deux puissances est un autre sourd-muet, âgé de quinze ans. Après avoir longtemps réfléchi, il se déclare incompétent et pose par écrit cette question à son maître :

» Est-il vrai que les Anglais aient été plusieurs fois battus par les Français ? »

» Le surveillant, vieux militaire, brave capitaine de l'Empire, écrit au-dessous, d'une main ferme, cette réponse laconique : « Oui. »

» A ce oui fatal, un torrent de larmes s'échappe des yeux de notre jeune Anglais, et la joie d'Alfred éclate par une pantomime qui peint d'une manière vive, originale et piquante, les combats des Français et l'orgueil du triomphe.

» O mes parents, ô mes amis! disait Henri, vous qui m'êtes si chers, que je vous plains! Et il était inconsolable.

» Ne pleure plus, Henri, dit Alfred, je ne mangerai pas tes fraises. — Merci, Alfred, je me soucie fort peu de mes fraises. — Les sanglots l'étouffaient.

« Le vieux capitaine, attendri, s'efforce de le consoler, en disant : « Si les Anglais ont été plusieurs fois battus par les Français, ils ont souvent aussi pris leur revanche. » Alors les deux enfants se sont embrassés. »

. . . .

Lors de la lutte des Grecs contre les Turcs, il n'était pas jusqu'aux plus petits sourds-muets de l'école qui ne s'occupassent de politique extérieure. Leur sympathie pour les opprimés était telle, que, chaque matin, ils recevaient du dehors un journal à l'insu de leurs maîtres.

M. Itard ajoute, pages 425, 426 :

« Un autre bienfait de leur isolement est de les rendre inaccessibles à tous ces raisonnements, à tous ces sophismes répandus à profusion dans la société, et qui, soutenus par les armes du ridicule, renversent toute croyance, et jettent les âmes faibles dans les fluctuations d'un triste scepticisme. Leur confiance dans toutes les choses dont ils attendent du bien, est sans bornes. Celle qu'ils ont dans la médecine, rappelle la crédulité des peuples sauvages. Ils croient ma



puissance si illimitée et mon art si infaillible, que, dans leurs maladies les plus graves, ils me demandent la santé et la vie, comme si j'en étais le souverain dispensateur, et que jamais la moindre inquiétude, le plus léger doute ne vient troubler le travail de la nature et le salutaire espoir d'une prochaine guérison. »

En répondant à la première assertion, j'avouerai (pourquoi le taire?) que, si la foi dans les dogmes du christianisme se trouve dans la plupart des sourds-muets, il en est chez lesquels règne le doute, et d'autres que l'incrédulité domine. Mais qu'y a-t-il d'étonnant à cela? A qui persuadera-t-on que le scepticisme, ce poison pénétrant qui s'insinue dans les veines du corps social, doit s'arrêter devant une infirmité, et se garder là, plutôt qu'ailleurs, d'appeler les passions à son secours? Du reste, il faut le dire, il est consolant de voir presque tous les sourds-muets apprécier les bienfaits de la religion, et professer l'estime la plus profonde pour la piété, quand elle est sincère.

Passons à la seconde assertion, à celle qui gratifie cette classe exceptionnelle d'une aveugle confiance dans le pouvoir de la médecine; mais, hélas! cette assertion n'est pas plus fondée ni plus raisonnable que la première. Nous avons pour garant du contraire la mauvaise volonté, la répugnance que plusieurs de nos élèves ont fait éclater maintes fois pour l'art, au moment où ils allaient être confiés aux soins de M. Itard lui-même. Si, dès qu'ils se voyaient entre les mains du docteur, ils n'osaient laisser échapper une plainte, c'est qu'ils craignaient de s'exposer par là à rester plus longtemps à l'infirmerie. Dans leur secrète impatience, souvent ils n'observaient pas la diète qui leur était ordonnée, et se faisaient apporter en cachette quelque friandise par leurs camarades.

N'est-ce pas là ce qui explique l'assertion de M. Itard?

Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter, pour rendre hommage à la véracité du docte médecin, que d'autres aussi se montraient patients et résignés jusqu'à leur dernière heure.

En définitive, l'une et l'autre de ces circonstances n'ont pas d'autre caractère chez les sourds-muets que chez les parlants. Généralement le grand tort de l'auteur est d'avoir considéré ceux-là comme formant une race à part, distincte de la race humaine, à laquelle aucun lien ne la rattacherait. Pour s'apercevoir de quelle méprise il était la victime, il eût suffi à M. Itard d'ouvrir les yeux et de regarder autour de lui. C'est ce que malheureusement il n'a pas fait.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que les observations de M. Itard sur l'intelligence de ces infortunés n'ont aucun fondement. Descendons maintenant avec lui jusqu'au fond de leurs cœurs! Nous allons voir s'il a été plus clairvoyant, plus juste sur ce point-là.

« L'homme, dit-il, pages 427-429, n'est aimant et bon, que parce qu'il est éclairé et civilisé. C'est une vérité incontestable qui a survécu aux éloquents sophismes de quelques philosophes antagonistes de la civilisation. Ils l'ont accusée de corrompre les hommes, et ils ne l'ont adroitement présentée qu'à son extrême période. La civilisation est comme la vie du corps social; mais ici, de même que dans les corps organisés, il est un point d'exaltation où le principe vital ne peut atteindre sans de funestes effets; il corrompt ce qu'il vivifie, produit la gangrène, voilà l'excès de la civilisation. Pour la juger sainement, il faut l'étudier dans tous ses degrés, chez les hommes où elle est en plus, chez les hommes où elle est en moins, chez ceux surtout dont elle n'a poli que la surface, comme les sourds-muets. Il n'est point, en effet, de créature humaine moins

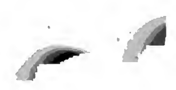


aimante, plus faiblement attachée que ne l'est, en général, le sourd-muet *sans instruction* ; et alors même qu'il a été développé par l'éducation, il est encore remarquable par la légèreté de ses affections et le peu d'impression que font sur lui tous ces stimulants de peine ou de plaisir qui agitent profondément notre existence morale. Les sentiments de la nature sont les seuls qui se manifestent, chez lui, avec quelque vivacité, si l'on en juge par le chagrin qu'il paraît éprouver à son entrée dans notre institution, lorsqu'il se sépare de ses parents. Mais ces regrets passagers sont bientôt suivis d'une telle indifférence, qu'on l'a vu quelquefois recevoir sans une véritable affliction la nouvelle de la mort arrivée à quelqu'un des siens : et cela doit être ainsi. Les sourds-muets ne peuvent pas aimer leurs parents autant que nous. Ils ont été, à la vérité, l'objet des tendres soins d'un père et d'une mère ; mais ces soins étaient muets et dépouillés de toutes les expressions affectueuses qui les accompagnent ordinairement, et qui sont le témoignage le plus attachant de l'affection maternelle. Faisons une supposition inverse pour nous l'appliquer à nous-mêmes ! Si nous avions reçu le jour d'une mère et d'un père muets, aurions-nous la même tendresse pour eux, la même vénération pour leur mémoire? Ce qui entretient nos pieux souvenirs, c'est moins peut-être ce qu'ils ont fait pour nous, que ce qu'ils nous ont dit. Ce sont ces longs épanchements de leur tendresse, nos premiers entretiens avec eux, où ils nous révélaient les peines, les sacrifices et surtout les espérances dont nous étions l'objet. Qu'est-ce, pour le sourd-muet, que les derniers adieux d'un père? Le silence est éloquent sans doute, mais, pour nous autres parlants seulement, et pour ceux surtout qui puisent dans leur âme toute l'éloquence qu'ils portent à un objet qui se tait et qui les touche. »

Je reconnais avec l'auteur que l'homme n'est bon que parce qu'il est civilisé, mais je ne pense pas, comme lui, que ce soit une proposition inattaquable. L'homme, en effet, ne vient-il pas au monde avec telles ou telles dispositions morales? Il me semble donc que la civilisation, loin de les produire d'elle-même, ne fait que les fortifier ou les épurer.

Or, les jeunes enfants (et c'est le plus grand nombre) qui nous arrivent, se montrent aimants, sensibles, dociles. Ce sont comme des terrains préparés par la nature, que la main du cultivateur fera fructifier. S'étonnera-t-on que les regrets qu'ils éprouvent au moment de la séparation de leurs parents, soient bientôt suivis de ce que l'auteur appelle l'indifférence? Mais qu'il jette donc un regard sur les colléges des parlants, et qu'il voie si le même fait ne s'y manifeste pas absolument de la même manière. Le souvenir de leur famille qui les préoccupait, a déjà cédé tant aux prévenances ingénieuses de leurs jeunes camarades, qu'à la nouveauté d'un monde auquel ils sont initiés pour la première fois.

Il est vrai que l'enfant sourd-muet est privé d'entendre ces mots de la tendresse maternelle, qui glissent si doucement, si puissamment dans le cœur de l'enfant qui parle, mais ne peut-il pas, du moins, juger de quel degré d'affection il est l'objet par le nombre des caresses qu'il reçoit, par l'inspection des physionomies qui lui sourient? Et qui contestera, si ce n'est l'auteur, que les traces laissées par ces témoignages au fond de son jeune cœur, seront assez profondes, pour que rien au monde ne puisse tarir que bien difficilement les larmes amères qu'il versera à la mort de quelqu'un des siens? Il peut bien, s'il est fort jeune, ne pas mesurer le plus ou moins d'étendue que doit avoir une telle perte, mais, comme les autres enfants,



il éprouvera un sentiment dont il ne saura pas se rendre compte. Et l'inquiétude qu'elle lui aura causée, prendra souvent la teinte d'un véritable désespoir.

J'ai connu plusieurs époux sourds-muets ayant des enfants qui jouissaient tous de la plénitude de leurs sens, et ils n'ont cessé de me répéter qu'ils se trouvaient heureux de recevoir journellement de nouvelles marques de respect et d'attachement de la part de ces enfants. Dans le nombre, je citerai Laurent Clerc, ancien professeur à l'école nationale de Paris, actuellement instituteur à Hartford, dans le Connecticut, marié à une américaine, également sourde-muette, et mon ami Lauwers, dont il a été parlé tout à l'heure.

« Ce qui entretient nos pieux souvenirs, dit M. Itard, c'est moins *peut-être* ce qu'ils ont fait pour nous, que ce qu'ils nous ont dit. »

L'antithèse est délicieuse et pleine de charme ; mais je tremble qu'elle ne soit pas vraie. Sourd de naissance, j'idolâtre mes parents; je n'ai connu aucun de mes compagnons d'infortune qui n'idolâtrât pas les siens. Peut-être cela vient-il de ce que, plus déshérités de la nature, nous sentons plus le besoin de nous attacher et d'aimer. D'ailleurs, à une antithèse il est facile d'opposer une antithèse; et Horace, en notre nom, répondra à M. Itard :

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Je prévois l'objection. Les parents ne possèdent pas tous, va-t-on me dire, cet instrument propre à faire entrer par les yeux dans l'intelligence de leur enfant sourd-muet ce qui entre par les oreilles dans celle de leur enfant parlant. J'en demeure d'accord. Mais n'eussent-ils pas pris la peine

d'étudier le langage des gestes, ils n'en savent pas moins parler leur idiôme particulier à leur enfant sourd-muet, et souvent ils ne s'en doutent pas eux-mêmes. Dans mon enfance, je comprenais parfaitement tout ce que voulaient me dire les miens ; et je m'impatientais quand je voyais que je n'en étais pas compris.

« La reconnaissance, ajoute M. Itard, page 429, naturellement fort rare parmi les hommes, l'est bien davantage encore parmi les sourds-muets. J'en épargnerai les preuves à mes lecteurs. Il me suffira de dire que leur célèbre instituteur n'est que faiblement aimé de la plupart d'entre eux. »

M. Itard, en nous jetant à la face le peu d'affection des élèves de l'abbé Sicard pour leur maître, croit-il nous convaincre d'insensibilité, d'ingratitude, nous réduire au silence? Mais, bon Dieu! pourquoi ne nous a-t-il pas plutôt interrogés lui-même? Avant de repousser cette terrible accusation par quelques raisons que je vais exposer et que vous apprécierez sans doute, il me semble essentiel de vous soumettre mes observations générales. Si vous accordez au sourd-muet quelque intelligence et quelque sentiment à la fois, nierez-vous que le sentiment de sa propre infirmité soit capable d'exciter sa reconnaissance? N'en voyez-vous pas journellement des preuves chez ces infortunés, même les plus ignorants? (De rares exceptions ne font rien aux généralités.)

Un des principaux motifs de cet éloignement des élèves dont parle M. Itard est, Dieu me pardonne de le révéler! que l'instituteur en question dont nous sommes loin, d'ailleurs, de suspecter la bonne foi, paraissait prendre à tâche, soit dans ses écrits, soit dans ses séances publiques, de persuader au spectateur que le sourd-muet sans éducation n'était qu'un *sauvage*, un *automate vivant*, une *machine*

ambulante, que son organisation même était inférieure, quant aux résultats, à celle des animaux. Il est vrai que, dans le premier mouvement de leur colère, ils eussent déchiré sans pitié tous les exemplaires du *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, où se trouvent ces qualifications soulignées, si injurieuses pour eux, sans les assurances fréquentes qui leur étaient données, que de telles assertions ne pouvaient manquer de s'évanouir aux premiers rayons de la vérité.

M. Bébian rapporte dans son *Journal des Sourds-Muets et des Aveugles* (décembre 1826), qu'après avoir prêté à un de ses élèves un exemplaire de cet ouvrage, il y retrouva toutes les traces de son indignation sur les passages que nous venons d'en extraire, et qui étaient restés froissés ou lacérés.

Demandez, si vous voulez, à un élève de l'abbé de l'Épée quels sont ses sentiments à l'égard de cet homme si vénérable, si digne de tous nos respects! Il ne tarira point là-dessus; il ne vous laissera pas même partir sans vous avoir raconté, dans ses moindres détails, tout ce qu'il en sait. Ah! combien ne seriez-vous pas édifiés de cette profonde émotion que les années n'ont pas affaiblie! Si vous pénétriez dans l'humble asile des jeunes sourds-muets, dirigé, à Orléans, par les Filles de la Sagesse, et qui compte en ce moment vingt élèves : «Ce sont, vous diraient-elles, vingt cœurs reconnaissants dont l'hymne s'élève sans relâche vers le ciel.»

A Paris même, ne voit-on pas, chaque année, les sourds-muets de tous les pays, de toutes les professions, se réunir en famille pour célébrer le glorieux anniversaire de la naissance de leur *père spirituel?* Oh! comme leurs cœurs alors débordent! Que de sentiments divers se confondent en un seul, la reconnaissance! Le public, du reste, en

jugera par le compte-rendu de ces pieuses olympiades (1), qui est en ce moment sous presse.

Nier la reconnaissance des sourds-muets, c'est nier la lumière du soleil.

Je poursuis : « Ils sont aussi peu susceptibles d'amitié, ajoute M. Itard (*ibid*). Ce sentiment, si l'on peut donner ce nom à quelques préférences habituelles, porte également l'empreinte de la légèreté qui se fait remarquer dans toutes leurs affections. Les liaisons qu'ils contractent entre eux pendant leur séjour à l'Institution, ne se prolongent guère au delà de l'époque où ils rentrent dans leur famille. Si leur séparation donne lieu à une correspondance, elle s'éteint bientôt faute d'aliments. Le hasard fit tomber en mes mains, il y a plusieurs années, quelques lettres écrites à un de nos élèves par un de ses amis qui était, depuis peu de temps, rentré dans ses foyers. Il n'y parlait que de son ravissement d'avoir quitté pour toujours l'Institution, surtout des jouissances de son amour-propre, comme des visites qu'il recevait, des bons dîners qu'on lui donnait, des belles dames qui le faisaient asseoir près d'elles sur de beaux sophas, et pas un mot d'amitié, pas une expression de regret, rien de cet enthousiasme sentimental qui donne un air passionné aux amitiés de collége. »

Que de légèreté dans ce peu de mots ! Comme tout cela est futile et applicable, après tout, aux élèves parlants qui quittent nos colléges, tout aussi bien qu'aux sourds-muets qui sortent de l'Institution nationale! Quoi d'étonnant que l'écolier, parlant ou muet, n'importe! qui a eu longtemps à se plaindre de la mauvaise qualité des aliments, de la brutalité des maîtres et des domestiques, de l'organisation défectueuse de l'enseignement et du changement

(1) Il a été publié en un volume in-8° depuis déjà longtemps. Il se trouve chez le libraire Hachette, rue Pierre-Sarrazin, à Paris.

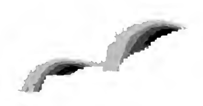
continuel des professeurs (et il en était ainsi pendant les premières années de mon séjour dans l'établissement, et je n'ai pas été le dernier à m'en plaindre), quoi d'étonnant, dis-je, que, fier de voir rompre son frein, il dévore avec bonheur l'espace qui se déroule devant ses yeux?

Aux quelques lettres citées par M. Itard j'en pourrais opposer des milliers d'autres qui respirent l'amitié la plus naïve, la plus pure. Il est bon de juger le procès, pièces en main. Je me borne à transcrire, dans l'embarras du choix, deux lettres du sourd-muet Forestier à son ancien camarade Bècle. Lisez et prononcez!

« Mon cher ami, si je suis resté bien longtemps sans te donner de mes nouvelles, c'est que je n'avais, en vérité, rien d'intéressant à te dire. Aujourd'hui que je t'écris, ai-je quelque chose de plus nouveau à t'apprendre? Non, vraiment; mais je ne veux pas que tu puisses attribuer mon silence à oubli ou à indifférence. Voilà tout. C'est donc tout simplement pour causer, sans rien dire, pour laisser courir un moment ma plume et ma pensée vers un ami. Car que te dirai-je? Te parlerai-je de politique? Est-ce que j'y connais quelque chose? Je ne sais que ce que nous apprennent les journaux que tu lis plus que moi. Te parlerai-je de ce qui se passe dans ce foyer de toutes les passions bonnes ou mauvaises, de toutes les ambitions, de toutes les turpitudes, et peut-être aussi de toutes les vertus, quoique celles-ci soient généralement bien cachées? A quoi bon? Est-ce que le plus petit bruit n'a pas un grand retentissement dans tous les coins de la France? C'est ici surtout qu'on s'ignore le plus les uns les autres. A Paris, par une simple cloison, souvent on est plus séparé que par dix lieues ailleurs. Et moi, qui n'ai pas le temps de lire les journaux, je suis presque tenté de te demander à toi des nouvelles de Paris. Mais des nouvelles de l'Insti-

tution, me diras-tu? Rien de nouveau. Si tu veux savoir ce que nous faisons, moi et nos anciens camarades et amis, je te dirai que nous ne faisons que continuer à traîner la vie monotone que nous traînions avant ton départ. Que fait le soleil maintenant? Il se lève, monte, descend et se couche. —Qu'a-t-il fait hier?—Il l'a fait de même.—A-t-il fait autre chose avant-hier? — Non, vraiment.— Et il y a trois jours? —Toujours la même chose.—Eh bien! nous faisons comme le soleil. Nous nous levons, nous travaillons ou nous nous promenons, nous mangeons et nous buvons, enfin nous nous couchons. Aujourd'hui le beau temps, hier la pluie. Maintenant nous sommes mal, demain nous sommes bien ou plus mal. Nous mangeons, nous dormons, et l'enseignement s'assoupit, dort et tombe en léthargie.

» Tu comprends, mon cher ami, que je ne tiens pas magasin de nouvelles. Au reste, dans le siècle où nous sommes, au lieu de chercher les nouvelles, il faudrait fermer les yeux pour ne rien voir, tant le monde est dégoûtant. C'est à soulever le cœur. Il n'y a qu'un moyen de ne pas devenir misanthrope, c'est de se réfugier en soi-même, dans son esprit et dans son cœur, ou, du moins, avec ses livres et son ami, quand on a le bonheur d'en avoir un. Ce bonheur, je crois l'avoir, mon cher Juste. Et je me flatte aussi que tu ne doutes pas de mon amitié. Elle est à toute épreuve. Si je ne t'écris pas souvent, je pense toujours à toi. En veux-tu une petite preuve? La voici : Une des personnes de ma connaissance qui possède un joli château et une belle campagne, non loin de Tours, m'a prié de lui faire le plaisir d'y aller passer mes vacances. Quoique je me fisse une peinture charmante et séduisante de ce pays (on sait que ce département est le jardin de la France), j'ai remercié cet ami; il en a été fâché. J'ai pensé à toi; j'avais réservé mes vacances prochaines à ton amitié. »



. . . .

« Mon cher ami, je n'avais pas attendu ta lettre, et déjà je songeais à t'écrire : une bien triste circonstance m'avait suggéré l'idée de m'entretenir avec toi : j'éprouvais la douleur d'avoir vu successivement, dans l'espace de deux semaines seulement, descendre au tombeau deux jeunes gens et une jeune personne, tous sourds-muets.

» Notre ancien camarade Lemercier avait succombé à une maladie de poitrine dont il était atteint depuis cinq mois, par suite d'un refroidissement qu'il avait ressenti en sortant tout en eau du bal.

» Quinze jours après, le jeune Catois nous avait été enlevé par une fluxion de poitrine. Lui-même avait assisté au convoi de son ami Lemercier. Je l'avais vu jouissant de la plus brillante santé du monde avant son départ de Paris. Huit jours après, j'apprends qu'il n'est plus ! Sa mort imprévue m'a vivement affecté. C'était un fort bon garçon, à qui je m'intéressais beaucoup. Il me faisait toutes ses confidences ; j'étais son mentor. Privé de ses parents, il jouissait de 3,000 fr. de revenu ; et, pensant déjà à se marier, il s'était choisi une jeune et jolie femme. Les parents de cette demoiselle allaient combler ses vœux ; tout semblait annoncer qu'un riant avenir s'ouvrait à lui. Et voilà que la mort brise toutes ses espérances ! Il n'avait encore que vingt-cinq ans !

» Autre malheur ! A la même époque, une jolie demoiselle, que tu ne connaissais pas, meurt de langueur. Elle était encore à la fleur de la jeunesse. Son âme s'était consumée aux flammes ardentes d'un amour qui la dévorait. J'ai vu cette fleur, à peine éclose, se sécher et se flétrir aux feux brûlants du soleil. La pauvre muette était éprise d'un jeune sourd-muet qui ne répondait pas à son amour, et à qui, d'ailleurs, sa position n'aurait pas permis d'accepter la main de la demoiselle.

» Dans de si douloureuses circonstances, mon esprit se laissait tout naturellement aller à de sombres pensées. Tout-à-coup ton souvenir s'est présenté à moi, j'ai tressailli. Mille inquiétudes sont venues m'assaillir. Calculant combien il s'était écoulé de temps sans que je reçusse de tes nouvelles, elles ont redoublé. J'ai senti un vif besoin de me tranquilliser sur ton sort. Je mettais donc du papier sous la plume que j'avais à la main, j'étais tout prêt à écrire, lorsque ta lettre m'est arrivée. Aussitôt elle a chassé de mon esprit toutes les inquiétudes qui le tourmentaient, mon front a repris sa sérénité ; et la gaîté m'est revenue. Alors j'ai eu, non plus le besoin, mais le désir de t'écrire, etc. »

Il ne serait pas moins intéressant de mettre sous vos yeux une lettre adressée en juin 1839, par un autre ancien élève de notre institution nationale, Ackermann, à sa sœur Rose, affligée de la même infirmité, lettre dans laquelle respire la sensibilité la plus douce, la plus vraie. Elle a été publiée dans l'*Ami des sourds-muets,* journal mensuel, rédigé par M. Piroux, directeur de l'école de Nancy.

Revenons à M. Itard ! « Les sourds-muets, dit-il, page 430, sont très enclins à l'amour, mais, si je puis en juger par un très petit nombre d'observations que j'ai pu recueillir sur ce sujet, si peu susceptible d'expériences, cette passion se trouve réduite, chez eux, à un grand état de simplicité. J'ai eu, pendant quelques mois, sous mes yeux, un jeune ménage dont le mari était sourd-muet. Il aimait sa femme, qui était des plus jolies; mais cet amour n'avait réellement d'autres preuves qu'un usage immodéré des privautés de l'hymen, et les précautions les plus odieuses et les plus ostensibles d'une jalousie sans mesure, comme sans motif. Quand il rentrait chez lui, après quelques heures d'absence, il lui arrivait souvent de demander à sa femme,



avec tout le naturel que l'on met à s'informer de la chose la plus probable, si elle n'avait point commis quelque infidélité. Pendant une maladie de langueur qu'essuya cette jeune dame, les questions de son mari laissaient bien moins entrevoir, chez lui, l'inquiétude de la perdre, que la crainte de lui voir perdre pour toujours sa fraîcheur et sa beauté. Du reste, quoique très vif, son goût pour sa femme n'était rien moins qu'exclusif, et, si on lui en faisait quelques reproches, il se retranchait dignement derrière le principe de la souveraineté maritale. »

Est-ce ici le cas d'examiner quel degré de créance mérite le témoignage d'un homme fort savant, sans doute, mais qui, il l'avoue lui-même, n'était pas initié au langage des sourds-muets, ce guide indispensable dans des recherches aussi délicates, aussi ardues? Toutefois, est-il bien permis de conclure aussi hardiment du particulier au général? A moi, sourd-muet, qui ai certainement connu, et qui connais encore bien plus d'unions de ce genre que M. Itard, contestera-t-on le droit de me dire, pour ce motif, juge plus compétent sur ce sujet, *si peu susceptible d'expériences?* D'abord, pourquoi supposer au sourd-muet, en général, des inquiétudes qui peuvent fort bien tenir au caractère individuel, et dont les parlants (tout le monde le sait), ne sont ni plus, ni moins exempts? Serait-ce que, par hasard, on voudrait insinuer que l'ouïe est une condition indispensable du bon maniement des affaires domestiques, de l'entretien de la paix du ménage, de la conservation, enfin, de la vertu d'une femme pure et sans tache? Je ne le pense pas. D'affligeants exemples démontrent, chaque jour, que de bonnes oreilles ne mettent pas à l'abri des mésaventures conjugales. Ce qui vaut beaucoup mieux pour maintenir cette paix si désirée, c'est une affection profonde et constante, c'est surtout une con-

fiance réciproque à toute épreuve. Cette confiance, une fois inspirée par les vertus d'une épouse, ne pourra plus recevoir la moindre atteinte dans le cœur d'un homme sage ; elle ne fera, au contraire, que se fortifier avec l'estime. Je connais beaucoup de ménages où l'époux est sourd-muet, et il ne tiendrait qu'à moi, si j'y étais autorisé, de citer des noms propres. Eh bien ! je dois le dire, à la gloire de mes frères d'infortune, dans aucun de ces ménages je n'ai vu autre chose que ce que je décris ici : Plein de respect pour le repos de sa compagne, le mari qui aime sincèrement, se fait scrupule de le troubler par des importunités ombrageuses, par des questions fatigantes, qu'une femme attentive sait même facilement prévenir. Elle se pose même, pour ainsi dire, en intermédiaire actif entre son mari et la société. Elle est son oreille, sa voix. Il ne sent plus son malheur que pour aimer davantage celle qui a rempli, par sa tendresse, le vide de son existence, et fait cesser l'isolement auquel il semblait condamné pour jamais. Et, dans l'excès de sa gratitude, il s'identifie avec elle comme avec une consolation ; il ne devient plus qu'une partie d'elle-même : il s'absorbe en elle.

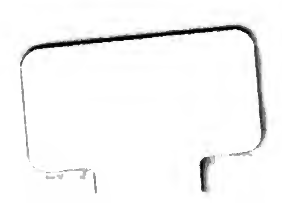
Certaines gens s'imaginent que les organes dont nous sommes privés, doivent nous interdire l'idée du mariage ; ils fondent cette assertion sur la difficulté qu'un sourd-muet aurait à s'entendre avec sa femme, et sur les embarras de toute espèce que cette difficulté pourrait amener. Nous leur dirons simplement : Revenez d'une injuste erreur ! Le monde est le domaine de notre langage, aussi bien et mieux même que de tout autre : il le parcourt sans y rencontrer d'obstacle, quand il lui plaît. Pourquoi donc ne pourrait-il pas aussi se plier aux affaires privées, aux récits du ménage, aux besoins du foyer domestique, à ces entretiens intarissables de la famille, à tous ces riens



charmants, à toutes ces frivolités sérieuses qui occupent une si grande place dans l'existence des hommes? Pourquoi la *causerie* ne serait-elle pas le fait de la langue muette, comme elle est le fait de la langue parlée?

Ne pourrons-nous pas opposer, comme un dernier argument, sans réplique, à l'incrédulité de ces gens les témoignages des auteurs de l'antiquité, au sujet de la pantomime, qui fut en faveur à Rome, cette ville des merveilles, plus que partout ailleurs?

Maintenant on ne saurait encore concevoir avec quelle prodigieuse facilité, avec quelle rigoureuse précision, Roscius, dans une lutte célèbre, traduisit les périodes harmonieuses de Cicéron. Quoiqu'en aient dit Cassiodore, Lucien, Quintillien, vous n'arriverez peut-être jamais à comprendre les ressources qu'un sourd-muet exercé trouve dans sa langue pour peindre et faire sentir tout ce qui se passe dans son esprit et dans son cœur. L'étude de notre langue demande peu de temps (quand on n'a pas l'ambition de l'appliquer à la pédagogie et à la philosophie). Il ne faut que se laisser aller aux inspirations naturelles. Les femmes surtout, plus impressionnables et plus expressives, ont une facilité extraordinaire sous ce rapport. En quelques jours, elles apportent, dans leur langage mimique, une grâce, un charme, une élégance, un entraînement dont on ne peut se faire une idée, si l'on n'en est témoin. Et quand on en a été témoin, on est forcé de convenir qu'il n'y a que ce langage dans lequel les âmes puissent se réfléchir, s'unir étroitement, et se parler comme les anges, sans doute, se parlent dans le ciel. Si, quittant le domaine de la logique, je consulte l'expérience, je trouve de nombreux exemples de sourds-muets mariés. Nous en voyons même qui, avec peu ou point d'instruction, obtiennent une pré-



férence dont ils savent gré à leurs épouses. Ceux-ci, à leur tour, disent sans cesse qu'ils sont trop heureux d'être aimés d'elles, n'ayant inspiré partout, jusqu'alors, qu'une pitié humiliante ou un dédain injuste.

Ainsi donc interdire le mariage au sourd-muet, c'est vouloir prolonger son malheur, son supplice; c'est méconnaître le cœur de la femme, ce foyer de toutes les vertus domestiques, de tous les dévouements. Eh ! qui aurait besoin d'une compagne, si ce n'est ce malheureux, condamné à rester isolé dans un monde où personne ne se donne la peine d'apprendre sa langue? Si quelques personnes, pour causer avec lui, surmontent l'ennui et la fatigue d'une conversation à la plume ou au crayon, c'est par simple curiosité ou par pure condescendance. De qui peut-il attendre une affection de tous les jours, de tous les instants, si ce n'est d'une femme, de la mère de ses enfants, de l'être naturellement le plus sensible, le plus compatissant, et qui aura le plus de motifs de l'aimer? On a cherché souvent à me prouver que le mariage est une servitude. Cela peut être vrai pour l'homme égoïste et libertin qui, n'aimant que lui-même, ne mérite ni n'apprécie le bonheur d'être aimé. Mais pour le sourd-muet le mariage est toute la vie sociale. Si l'on nous trace si souvent le tableau des ennuis d'un vieux célibataire qui, cependant, jouit de la société, que doivent être les ennuis d'un vieux sourd-muet isolé, au milieu d'un monde qui ne le comprend pas, qui refuse de le comprendre ?

M. Itard accuse le sourd-muet d'égoïsme, dans les grandes occasions, et pour justifier ce reproche, il dit, page 431, qu'un de ces époux, ayant perdu la femme qu'il aimait passionnément, parut inconsolable, mais qu'à un de ses condisciples qui s'efforçait de le consoler il se hâta de dire qu'on s'occupait à lui chercher une autre femme.

J'admets le fait jusqu'à un certain point; mais, je le répète, pourquoi se borner à des exceptions, à des incidents, à une observation unique et sans corollaire pour en faire la base d'un argument sérieux contre la générosité de cette classe d'infortunés? Le fait allégué est-il donc moins commun chez les parlants que l'auteur ne le suppose parmi les sourds-muets?

Reste à repousser cet autre reproche d'égoïsme. Citerai-je nombre de traits de désintéressement qui ont honoré le caractère de nos compagnons d'infortune? S'agit-il de faire une collecte en faveur d'un malheureux parlant ou muet, qui demande le pain de la charité, c'est à qui s'empressera d'adoucir sa position, chacun selon ses petits moyens. Ceux-ci vident leurs poches et puisent encore dans le dépôt secret de leurs modestes épargnes; ceux qui n'ont rien, empruntent à de moins pauvres qu'eux; car c'est entre nous, surtout, qu'éclate l'exactitude de l'observation du poëte de Mantoue:

Non ignara mali, miseris succurere disco.

Et si, dans cet assaut de générosité, il en est, par hasard, quelqu'un qui se tienne à l'écart, oh! que de sarcasmes pleuvent sur son avarice incomprise!

Un honnête ouvrier imprimeur, sourd-muet, a sacrifié toutes ses économies pour rétablir la fortune ébranlée de son frère, parlant, médecin. Un autre sourd-muet, M. de M...., avait une nièce parlante, jeune et charmante personne, qui ne possédait rien, quand un homme titré lui demanda sa main. L'oncle généreux la dota de 40,000 fr.

Je ne puis résister à la tentation de reproduire ici le fragment d'une petite pièce de vers de Forestier (1), adres-

(1) Depuis, le vent a tourné. En octobre 1840, il a été appelé à la direction des études de l'institution des Sourds-Muets de Lyon.

sée à son ancien maître, M. Bébian, pour lui faire part de sa résolution de se retirer dans les montagnes de la Savoie, forcé qu'il était de renoncer au doux espoir de se rendre utile à ses frères d'infortune :

Un humble toit de chaume, un petit coin de terre,
Que cultive mon bras, qu'arrose ma sueur,
Un fusil, un bon chien et gente ménagère,
Au regard caressant, au cœur plein de candeur,
L'amour, l'indépendance et la philosophie.....
Voilà mes vœux. Ces biens suffisent au bonheur.
Loin des hommes trompeurs, je coulerai ma vie;
Le muet paria ne craindra plus l'envie.
Mais vienne en ma cabane un pauvre sourd-muet!...
Approche, enfant! je veux consoler ta misère.
De mon instruction viens goûter le bienfait.
Sous mon toit, avec moi, partage comme un frère
Mes travaux, mes plaisirs, mes études, mon pain.
Sur toi je veux payer ma dette au genre humain.

M. Itard est plus juste quand il reconnaît, pag. 451-452, que la tendresse maternelle et paternelle n'est ni moins vive ni moins intelligente chez les sourds-muets que dans la grande classe des êtres parlants. Toutefois son raisonnement porte à faux quand il établit que ce sentiment naturel est indépendant de la compression générale que la surdité de naissance exerce sur les affections du cœur. Du reste, il se hâte d'avouer qu'il n'a pas eu l'occasion d'observer des sourds-muets devenus pères. Mais, alors, à quoi bon toutes les observations qui précèdent, et sur quelle base reposent-elles?

Il serait trop long de rapporter ce qu'à mon tour, j'ai pu remarquer à ce sujet. Je me bornerai à dire que la sollicitude de tous ceux que j'ai connus, de tous ceux qui sont venus solliciter les conseils de ma modeste expérience, s'étendait sur l'avenir entier de leurs enfants. Tel m'a in-

terrogé sur les formalités à remplir pour assurer à son fils parlant la jouissance ultérieure de ses biens. Tel autre affectionnait sa jeune fille parlante, au point que, sentant qu'il ne vivrait pas longtemps, il ne pensait plus à lui, il ne s'occupait que de son sort. L'espace me manque pour reproduire toutes les confidences que, confesseur improvisé de mes frères, j'ai été à même de recueillir en pareilles circonstances.

M. Itard ajoute, pages 432-433 : « Un des mouvements de l'âme le plus intimement liés à la vivacité de nos sentiments est la pitié. Diderot, dans sa *Lettre sur les Aveugles*, remarque avec raison que la cécité de naissance entraîne avec elle la privation ou la modification d'un grand nombre d'idées morales. Quelle différence, dit-il, entre un homme qui urine ou qui verse son sang? Même bruit. Une cause analogue diminue beaucoup la compassion que pourrait éprouver le sourd-muet à la vue des maux d'autrui. »

« Le sourd de naissance et l'aveugle-né, dit M. Itard, sont également admis au spectacle des infortunes humaines; mais, à la représentation de ce drame touchant, ils se trouvent si mal placés, que l'un voit sans entendre, et que l'autre entend sans voir. Lequel des deux, en leur supposant une éducation égale et un égal degré de sensibilité, aura été le plus fortement, ou, pour mieux dire, le plus faiblement ému? C'est une question qu'il serait fort curieux d'approfondir, mais dont la solution importe peu au sujet que je traite. Toujours est-il que de ces deux sources réunies de sensations pénibles, la vue et l'ouïe, découle la pitié, et que le sourd de naissance ne peut être affecté aussi profondément que nous. J'aurais pu établir ceci par des faits; j'ai mieux aimé recourir au raisonnement. »

Vraiment je ne comprends pas comment M. Itard a osé avancer que le sourd de naissance ou l'aveugle-né ne peut

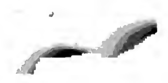
être affecté aussi profondément que l'entendant-parlant; car je ne me contente pas de son prétendu raisonnement, je demande des faits positifs, péremptoires, et je suis plus que certain qu'il n'en eût point trouvé qui eussent fait pencher la balance de son côté.

Quant à la question de savoir lequel des deux aura été le plus faiblement ému, elle n'a pas besoin, ce me semble, d'être approfondie. Elle a déjà été résolue par des hommes spéciaux. On a démontré que c'est une grave erreur que d'induire, comme Diderot, de ce que l'aveugle ne voit pas le sang couler, qu'il doit être inhumain, en observant avec raison (1) que « cette sensation du sang qui coule, si elle se rattache quelquefois à l'idée de la souffrance, en est souvent tout-à-fait indépendante, et que, dans le plus grand nombre de cas même, elle implique, au contraire, celle d'un soulagement, d'une cessation de souffrance. » « Supposer inhumain un aveugle, a-t-on ajouté, parce qu'il ne voit pas une plaie, et un sourd parce qu'il n'entend pas la plainte, c'est admettre qu'on a plus ou moins d'humanité, suivant qu'on a la vue ou l'ouïe plus ou moins nette. »

Serai-je démenti si je soutiens que la pitié du sourd-muet se manifeste aussi vive, aussi active par des effets palpables et nombreux que celle du parlant? Je ne le pense pas.

Un ancien élève de notre institution m'a raconté qu'enfant il portait, plusieurs jours de suite, un morceau de pain à un pauvre qu'il avait rencontré sur sa route. Sa

(1) A ce propos, si j'osais donner un conseil à quiconque aurait intérêt à étudier cette autre classe de malheureux, ce serait de lire l'*essai de M. Dufau, directeur des jeunes aveugles, sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés*, œuvre d'un esprit judicieux et dans laquelle l'auteur a réfuté avec une logique appuyée sur l'autorité des faits les erreurs qui pèsent aussi sur nos compagnons d'infortune.



mère s'en aperçut, et lui en fit des reproches. Le petit garçon, qui croyait la mettre en colère en lui confessant le vrai motif de son action, s'avisa d'un prétexte, et lui donna à entendre, à sa façon, que, s'il gardait son goûter, ce n'était pas pour le donner au pauvre, mais pour aller jouer avec ses camarades. Cette malice n'en dit-elle pas assez pour annuler l'arrêt de M. Itard? Je l'aurais défié, toutefois, d'articuler des preuves, au lieu d'affecter, comme il le fait, de les passer sous silence; car j'en tiens en réserve une foule qui témoigneraient hautement de la sollicitude réelle du sourd-muet pour les infortunes humaines.

Il poursuit, page 433 : « Ainsi que je l'ai pratiqué pour les facultés de l'esprit, je noterai ici les faibles dédommagements que le cœur peut trouver dans son imparfait développement. Ce sont, en général, tous ceux qui résultent d'une sensibilité obtuse, salutaire préservatif de ces exaltations sentimentales, de ces passions factices qui emportent si loin des voies du bonheur l'homme civilisé : l'ambition, l'amour de la gloire et des honneurs effleurent à peine le cœur des sourds-muets. Aussi ont-ils peu d'émulation; ce violent désir de faire parler de soi, cette appréhension du *qu'en dira-t-on*, qui nous coûte tant de sacrifices, influe peu sur leur conduite. Rien ne prouve plus combien ils sont peu accessibles à ce puissant mobile de nos actions, que leur indifférence pour les distinctions honorifiques par lesquelles on excite l'émulation des écoliers. Des distributions de croix et de prix, qui leur ont souvent été faites pour stimuler leur application et récompenser leur conduite, n'ont produit ni une grande satisfaction dans ceux qui y ont eu part, ni des regrets bien vifs parmi ceux qui en ont été exclus. »

Autant de lignes, autant d'erreurs accumulées, autant de

preuves de l'ignorance où se trouvait l'auteur de l'esprit et du cœur du sourd-muet. Ah! si M. Itard vivait encore, qu'aurait-il à nous répondre, si nous l'introduisions dans l'atelier d'un peintre distingué, d'un des meilleurs élèves de Léon Cogniet, de Peyson de Montpellier, sourd-muet de naissance, ou dans l'asile secret où un autre sourd-muet de naissance, Pélissier, dont l'oreille est fermée à l'harmonie des sons, improvise ces vers suaves et mélodieux, que ne dédaigneraient ni Victor Hugo, ni Alfred de Vigny? Oh! comme il serait frappé d'étonnement à la vue de la noble émulation, du désir d'honneurs et de gloire qui brillent dans les yeux du premier, du tact exquis avec lequel il juge ses contemporains, ses émules, et discute sur la valeur des procédés de l'art; à la vue de l'enthousiasme du beau, du vrai, du sublime, qui saisit puissamment l'âme du second! Et ce ne sont pas là les seuls littérateurs, les seuls artistes dont s'enorgueillit la nation des sourds-muets; ils se pressent aujourd'hui, nombreux dans Paris, et leurs émules parlants s'honorent de leur ouvrir leurs rangs, car ce n'est pas, d'ordinaire, à l'arrière-garde qu'ils plantent leurs drapeaux.

Au surplus, M. Itard ne se contredit-il pas lui-même quand il parle ainsi plus loin (page 443) du sourd-muet Clerc..... « Il n'est pas insensible au stimulant de l'ambition. C'est elle qui, l'arrachant à l'institution de Paris, où il avait une existence honorable et commode, l'a conduit au-delà des mers, sur le chemin de la fortune?..... »

C'est avec une vive indignation que l'on comprendra, et que j'ai peine à comprimer, que je m'inscris en faux contre le reproche d'insensibilité, de manque d'émulation, d'indifférence pour les prix, que le célèbre docteur adresse à nos élèves. Mais où donc M. Itard a-t-il vu cela? Je puis assurer qu'il a été induit en erreur, et qu'il se serait

même empressé de se dédire, s'il eût mieux su sonder la nature de leur âme dans nos distributions de prix. Si l'on a vu parfois quelques-uns de nos écoliers affecter de se montrer indifférents dans les grands jours de solennité scolastique, c'est que, dans leur malice, pour s'épargner la honte d'une défaite, ils tâchaient de dégoûter leurs camarades des récompenses qu'ils n'avaient pu obtenir.

En définitive, l'élève sourd-muet n'a ni moins de qualités, ni plus de défauts, que l'élève parlant. Comme lui, il est enfant et écolier avant tout. On regrette de voir un homme du mérite de M. Itard s'égarer ainsi dans une route inconnue, et entasser de si pitoyables arguments pour parquer les sourds-muets en dehors de l'humanité.

Mais voici une accusation bien plus grave, et qui nous rappelle involontairement l'histoire de cet Anglais, traversant un village de France, où il aperçoit une femme rousse, et écrivant gravement sur son calepin : « En France, toutes les femmes sont rousses. » Je lis à la page 434 :

« La même cause produit l'indifférence qu'ils témoignent pour toutes les démonstrations d'intérêt qui se bornent à des actes de pure politesse, et qui ne flattent que l'amour-propre. Un des élèves les plus distingués de l'Institution, obsédé, dans sa ville natale, de visites et d'invitations, écrivit, à quelques personnes, dont il était le plus recherché, de vouloir bien borner leur amitié à lui envoyer, chaque matin, un *cervelas* pour son déjeuner.

» Ainsi réduit à un petit nombre de désirs et de jouissances, le sourd-muet est à l'abri des grandes peines de l'âme : on ne le voit pas morose et soucieux, comme ceux qui ont perdu l'ouïe, après avoir connu tous les besoins de la vie sociale. Dans une réunion d'hommes parlants, il est distrait ou inoccupé, ou observateur, mais jamais inquiet de ce qu'on peut dire sur son compte ou attristé du

sentiment de son infirmité. Au milieu de ses pareils, sa gaîté, pour être moins bruyante que la nôtre, n'en éclate pas moins vivement; enfin je le crois peu susceptible d'une longue tristesse et, tout à la fois, du vague du sentiment de la mélancolie. »

Perdrai-je mon temps à poursuivre cette triste polémique, et à opposer ma rude négation à chacune des affirmations de mon adversaire? On ne le voit que trop, c'est, chez lui, un parti pris de tout dénigrer chez nous. Le sourd-muet, loin d'être indifférent, comme il le prétend, aux honnêtetés, aux marques d'intérêt dont il est l'objet, témoigne, au contraire, du geste ou de la physionomie, qu'il sait fort bien en tenir compte. Autant une froide indifférence, un dédain humiliant l'aigrissent, autant les attentions prévenantes, la complaisance surtout à satisfaire sa curiosité, attachent son cœur et captivent sa confiance. Il sait même distinguer non-seulement la vraie philanthropie de la fausse, mais la simple politesse de la politesse bienveillante. On ne pourrait s'imaginer même combien il est difficile à tromper sous ce rapport; combien il est attentif à épier jusqu'à la moindre pensée de son interlocuteur! Voit-il ou croit-il voir qu'il est question de lui, il demande avec un empressement inquiet ce qu'on a pu dire; il devine même souvent le sujet de la conversation, et tâche de dissimuler son mécontentement, quand il s'aperçoit que sa réputation est en jeu.

Naturellement communicatif, il a besoin d'épancher ses affections et ses pensées dans le sein de quiconque peut le comprendre. Aussi recherche-t-il la société de ses frères instruits et de ses amis parlants qui se sont fait une habitude du langage mimique. N'est-ce pas, en effet, un spectacle digne de pitié que son isolement au milieu d'une compagnie où son âme ne trouve pas d'échos? Mais ce doit

être, en même temps, une douce consolation pour lui de savoir que le monde lui paie en intérêt ce dont il le prive en conversation.

Après tout, qu'on se joigne à M. Itard, si l'on veut admettre que le sourd-muet peut à peine se laisser aller à une profonde mélancolie! Serait-ce là un si grand défaut, un si grand malheur? N'y reconnaîtrions-nous pas, au contraire, une de ces admirables compensations dont la nature se montre si ingénieusement prodigue envers la pauvre humanité? Et que deviendrait le sourd-muet s'il croyait que rien au monde ne peut remplir le vide de son âme; que pas un cœur ne répond au sien; que pas un rayon d'espérance ne brille au-dessus de sa tête; que pas un ange consolateur ne s'interpose entre son malheur et la société?

« Cependant, ajoute l'auteur, pages 434-436, quand une éducation plus longue et des plus soignées, secondée par beaucoup d'intelligence et une imagination vive, l'a rapproché de notre condition, il peut en connaître toutes les peines. Il en est une qui lui est plus particulière: celle que lui fait éprouver la difficulté de se marier, quand l'âge et son isolement lui en inspirent le besoin. Si, alors pressé par ce désir, le défaut de fortune l'empêche de le satisfaire et la religion d'y suppléer, il tombe dans une profonde tristesse, et sa situation est vraiment digne de pitié. Les sourdes-muettes, encore plus naturellement condamnées au célibat, se soumettent plus doucement à leur destinée. Cette résignation est une vertu de leur sexe; au reste, ce n'est pas seulement, sous ce rapport, qu'elles se rapprochent des autres femmes et qu'elles s'éloignent d'autant plus des sourds-muets. Si, chez elles, la privation d'un sens nuit autant et peut-être plus que chez ceux-ci au développement de l'intelligence, leurs affections se trouvent, par leur vivacité

naturelle, beaucoup moins soumises à l'influence de la même cause. Elles sont, en général, moins égoïstes, plus aimantes, plus susceptibles d'attachement, d'amitié et même de ces résolutions généreuses et désespérées qu'inspirent les grandes passions. J'ai vu périr, à dix-sept ans, une de ces infortunées qu'avait portée au suicide un amour violent, réduit tout à coup à l'opprobre et au désespoir.

» Les sourdes-muettes se font remarquer aussi par une tendresse plus démonstrative, plus profonde envers leurs parents, et par une plus grande facilité à acquérir le sentiment des convenances. On a vu souvent dans nos cercles les plus brillants de la capitale deux demoiselles, affectées de cette infirmité, attirer tous les yeux par la gracieuse urbanité de leurs manières et l'expression touchante autant qu'affectueuse de leur physionomie

» Enfin, comparées encore une fois à leurs compagnons d'infortune, les sourdes-muettes possèdent à un plus haut degré les qualités sociales; et cette différence nous conduit naturellement à cette réflexion en l'honneur des femmes : que leur sensibilité prédominante a dû être le premier mobile de l'adoucissement des mœurs et de la civilisation des hommes.

» Tel est, d'après mes observations et les réflexions qu'elles m'ont naturellement suggérées, l'état moral du sourd-muet. Ces considérations, comme tous les aperçus généraux qui se rapportent à une classe d'hommes, ne peuvent s'appliquer à tous les individus; et l'on pourra m'alléguer un grand nombre d'exceptions dont je ne contesterai que la conséquence. J'ai vu moi-même quelques sourds-muets, qu'un esprit transcendant et une sensibilité naturelle étonnamment développée, élevaient bien au-dessus de leurs pareils; mais j'en ai connu aussi qui, nés avec

une intelligence très bornée, rendue plus obtuse par le défaut d'audition et de parole, se trouvaient, par cela seul, bien au-dessous de l'homme, et dans un état de stupidité qui se confond avec le premier degré de l'idiotisme ; voilà précisément ce qui rend cette maladie si commune parmi les sourds-muets. »

D'après les considérations que j'ai déjà présentées, s'étonnera-t-on qu'avec tant et de si puissants motifs pour chercher quelqu'adoucissement à sa position, le sourd-muet se désespère quand il ne peut obtenir la main de celle qui a su lui plaire? Mais il faut avouer franchement que, sous le rapport des sens, la religion n'est pas toujours, chez lui, une digue puissante opposée à ses jouissances.

M. Itard ne se trompe pas quand il observe que les sourdes-muettes, encore plus naturellement condamnées au célibat, se soumettent plus doucement à leur destinée. A cette juste remarque s'en joint une autre, c'est que presque toutes donnent la préférence à leurs compagnons d'infortune sur les parlants, tandis que les sourds-muets, au contraire, recherchent ordinairement les parlantes. La raison en est toute simple. La conversation est, pour les sourdes-muettes, comme pour toutes les femmes en général, une passion. Une de leurs plus grandes répugnances est de se voir obligées d'avoir recours à la plume et même à la dactylologie.

Mais M. Itard a-t-il raison de leur supposer une intelligence moins développée qu'à leurs frères sourds-muets, par suite de la condition exceptionnelle qui résulte de leur infirmité? Plusieurs personnes qui ont connu et observé ces infortunées, nous ont témoigné maintes fois un véritable étonnement de ce que leur intelligence, leur perspicacité étaient bien supérieures à celles du commun

des parlantes, étonnement d'autant plus fondé que leur instruction était généralement demeurée imparfaite.

Je ne crois pas toutefois devoir vous laisser ignorer que, si les sourdes-muettes restent, sur ce point, en arrière de leurs frères, c'est qu'elles ne se trouvent pas placées d'ordinaire dans des circonstances aussi heureuses. Qu'on se garde d'entrevoir, à travers cette observation, la plus légère intention de rabaisser le moins du monde le mérite et le dévouement de leurs institutrices, qui sont auprès d'elles de secondes mères !

Que M. Itard accorde aux sourdes-muettes une affection plus profonde, un sentiment plus exquis des bienséances sociales ; qu'il reconnaisse que la prééminence est due, à bon droit, au beau sexe du côté du sentiment, alors je me tais. Je ne trouve plus rien à dire. Pour la première fois, peut-être, je suis de son avis, et je n'en rougis pas.

Mais il persiste dans son opinion que le défaut d'audition et de parole place seul le sourd-muet, doué d'une intelligence très bornée, bien au-dessous de l'homme, et même des bêtes les plus stupides, et que, quand même le génie du sourd-muet (page 439) aurait franchi l'immense intervalle qui le sépare de nous, son isolement le retiendrait dans son état d'imperfection.

Ainsi que je l'ai déjà démontré, tant s'en faut que cette double infirmité porte la moindre atteinte au principe des facultés intellectuelles et morales, qu'au contraire elle est le seul obstacle qu'ait à renverser leur développement, qu'ait à surmonter le besoin inné de connaître qu'éprouve le sourd-muet. Quelque degré d'intelligence qu'on puisse lui supposer, il sera toujours supérieur aux animaux même les plus intelligents. Est-il moins homme parce qu'il lui manque un sens ? Le rayon du Dieu créateur brille-t-il moins sur son front ? Pourquoi fulminer toujours contre lui cette

sentence si injuste, si humiliante, dont on fait grâce aujourd'hui aux nègres, aux mulâtres, aux Hottentots, aux Indiens, en quel nombre de castes qu'ils soient divisés? Je le répète pour la centième fois, cette erreur que je ne cesserai de combattre de toutes mes forces, provient seulement de la profonde ignorance où M. Itard a vécu du langage des gestes, ignorance qui ne saurait lui être trop sévèrement reprochée et qu'on ne comprendrait pas dans un homme de sa portée, ayant fréquenté si longtemps les sourds-muets, si l'on ne savait pas qu'elle a eu sa source dans un dédain superbe pour la mimique, cette langue sublime de l'humanité entière.

Si, comme M. Itard l'a rappelé, l'ouïe est la *porte de l'intelligence*, ne pourrait-on pas appliquer avec plus de raison à la vue cette expression des anciens? Sans vouloir examiner l'importance comparative de ces deux sens, ni les services ou les agréments que la pratique des arts et métiers peut retirer de chacun d'eux, qu'il me suffise de soumettre à votre jugement la question de savoir lequel est le plus propre à produire, par l'action d'un objet quelconque sur nos organes, un ébranlement qui se communique dans tout l'ensemble du corps, à faire naître des impressions durables, à exciter toutes les grandes passions qui agitent le cœur humain, à mettre notre âme, en quelque sorte, à l'unisson de ce qui la frappe ou l'intéresse, à faire arriver, enfin, à l'acquisition des éléments constitutifs du langage, je veux dire à la manifestation de toutes les idées.

De cet examen ne résultera-t-il pas, tout à l'avantage des sourds-muets, une considération qui se rattache à l'expression des actes de l'entendement? Les sourds-muets affectent un sens déterminé aux mots, au lieu que, de l'aveu des philosophes, et notamment de Condillac, les par-

lants *se contentent toute leur vie de l'à peu près.* La raison en est, observent les philosophes, que les circonstances où ils entendent prononcer des mots leur donnent cette interprétation plus ou moins exacte. Chez les sourds-muets, au contraire, c'est à l'aide de l'analyse que l'esprit marche sûrement, infailliblement. Alors, on peut dire que c'est l'intuition qui mène seule à la connaissance de la langue. J'entends par ce mot la conscience des choses, telles qu'elles frappent notre vue.

Ainsi donc, la prééminence de la vue ne saurait être contestée, du moins selon mon sentiment.

Pourtant, c'est un fait, au moins probable, què, sous le rapport de la langue maternelle, le jeune sourd-muet, quelqu'intelligent qu'il soit, reste inférieur à l'enfant ordinaire. Cependant tout le monde doit remarquer (je ne saurais trop insister là-dessus) qu'un tel désavantage n'est nullement le résultat de l'absence de l'ouïe, mais, comme l'a très bien observé plus loin M. Itard lui-même, de *cet isolement qui le prive du premier et du plus puissant mobile du perfectionnement de l'espèce humaine : le commerce de ses* SEMBLABLES. Par quoi donc est-il condamné à cet isolement déplorable, si ce n'est parce qu'il n'a point à sa disposition l'instrument de la pensée de l'immense majorité, c'est-à-dire l'organe vocal?

Quoi qu'il en soit, le sourd-muet ne manquera pas d'arriver plus tard là aussi. Pour ce qui est des sciences naturelles, physiques, exactes, on ne voit rien en lui qui puisse l'empêcher, à quelqu'époque de la vie qu'il se présente, de soutenir la concurrence avec le parlant. Au contraire, on sent bien que son infirmité, loin d'être un obstacle à ces études sérieuses, solitaires, ne fait que les favoriser et même les féconder.

Selon le témoignage d'un professeur distingué de Caen,

M. Gruel, un jeune sourd-muet, M. Paul de Vigan, appartenant à une très bonne famille, ayant subi les examens exigés pour l'École polytechnique, fut jugé digne d'entrer dans cette pépinière de jeunes savants, dont son infirmité seule lui ferma la porte.

Ce professeur, qui lui a donné des leçons de latin, de grammaire générale et de logique, croit même qu'il a poussé encore plus loin l'étude des sciences mathématiques que le célèbre sourd-muet Saboureux de Fontenay, dont l'érudition frappa l'abbé de l'Épée, comme chacun sait.

M. Paul de Vigan a été honorablement cité à l'Académie des sciences. On me saura, je me plais à le penser, quelque gré d'emprunter ce qui suit aux annales trimestrielles de l'éducation des sourds-muets et des aveugles, par M. Édouard Morel, directeur de l'Institution nationale des sourds-muets de Bordeaux, tome 1, n° 2, 1844 :

« Dans la séance du 4 décembre 1843, M. Cauchy, au nom d'une commission dont il était membre avec MM. Flourens et Francœur, a fait un rapport sur les méthodes qui ont servi au développement des facultés intellectuelles d'un jeune sourd-muet et sur les moyens par lesquels il est parvenu, non-seulement à un degré d'instruction élevé, mais encore à une connaissance très étendue des sciences physyques et mathématiques. M. Paul de Vigan a été élevé à l'Institution de Caen par M. l'abbé Jamet; la solidité, la variété des connaissances acquises par ce sourd-muet, a quelque chose de vraiment extraordinaire : il sait l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, les deux trigonométries, la mécanique, la physique, l'astronomie, la botanique; il a très bien répondu aux questions que les commissaires lui ont adressées sur ces branches. Il ne s'est pas borné à l'étude théorique des sciences, il a voulu encore les appli-

quer en fabriquant lui-même plusieurs instruments de physique. Il a rendu compte à la commission des moyens qu'il avait employés ; des difficultés qu'il lui avait fallu vaincre pour étudier la langue et pour acquérir toutes les connaissances qu'il possède. »

Le rapporteur conclut ainsi :

« Les commissaires pensent que M. Paul de Vigan mérite, sous tous les rapports, l'intérêt de l'Académie, intérêt qu'elle se plaît surtout à accorder aux études scientifiques accomplies dans des conditions si difficiles. En conséquence, les commissaires émettent le vœu qu'il soit possible de fournir à M. Paul de Vigan le moyen de développer, de plus en plus, et d'employer utilement les rares facultés dont il est doué. » — « Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. »

Nous objectera-t-on la conversation orale ? Eh bien ! il est des moyens que possède le sourd-muet, moyens qui ne sont pas toujours moins expéditifs, moins rapides et ne se prêtent pas avec moins d'avantage au travail de la pensée, savoir : la conversation écrite, mimique même, la lecture surtout. Ici se manifeste dans tout son pouvoir le *scripta manent des anciens*. Et n'a-t-on pas raison d'inférer de ce que le silence et la méditation doivent tourner au profit du cœur et de l'intelligence, que les sourds-muets doivent aussi un jour fournir leur contingent de philosophes, contingent qui sera considérable eu égard à la population des êtres privilégiés?

Les avantages du silence sont si généralement appréciés, qu'il serait superflu d'insister sur ce point. Sans aller chercher dans l'antiquité des faits qui attestent la supériorité du silence sur *la parole*, ce don de la nature si précieux pourtant en lui-même, mais que l'abus profanera toujours, contentons-nous de rappeler la réponse qu'un célèbre ora-

teur fit à cette demande qui lui était adressée : *Pourquoi avons-nous deux oreilles et une seule langue?*

Une multitude de statues d'Harpocrate décoraient les temples et les places publiques ; des gravures et des médailles reproduisaient son image ; les Romains, selon le témoignage de Pline, ornaient leurs bagues de la figure d'Harpocrate et de celle d'autres dieux égyptiens. Tout cela ne faisait-il pas honneur à leur esprit? Et qui n'appréciera l'attention religieuse avec laquelle, chez eux, l'image du dieu du Silence était placée en face de celle de Mercure, le dieu de l'éloquence? Quel avertissement sublime ! Le doigt posé sur la bouche ne signifiait-il pas que cette dernière devait être l'organe de la raison, de la vérité, tandis qu'elle n'est, chez le plus grand nombre (j'en demande pardon à messieurs les privilégiés), que celui de la sottise ou de la dissimulation? Un pareil hommage n'en dit-il pas infiniment plus que les phrases les plus éloquentes? Rappelons, à la louange du silence, que le règlement de certaine académie persane portait : *Les académiciens penseront beaucoup, écriront peu et ne parleront que le moins possible.*

Au reste, cette infirmité moins réelle qu'apparente des sourds-muets (il est certaines personnes, il faut le dire, qui, se prévalant de leur position avantageuse, sont assez peu humaines pour la sacrifier à leurs propres intérêts) n'est-elle pas, cependant, de nature à exciter toute la sollicitude du gouvernement et à provoquer de nouveaux efforts pour la faire disparaître le plus tôt possible? Quelques considérations générales sur cette question me sembleraient déplacées ici. Je craindrais d'encourir le reproche de m'écarter de mon sujet.

Après avoir tâché de battre mon adversaire sur les points nombreux où il est attaquable, je suis heureux, cette fois, d'avoir à rendre témoignage à la vigueur d'argumentation

avec laquelle il prouve que les sourds-muets ne sont pas moins perfectibles que les autres hommes et que (pag. 438-446) « la réunion de tous les sourds-muets de la France et même de l'Europe dans un même lieu, sous l'autorité absolue d'un gouvernement et sous la direction de quelques instituteurs choisis parmi les plus instruits d'entre eux, serait le plus admirable spectacle qui pût être offert à la méditation des philosophes. »

Mais n'est-il pas fâcheux de voir ici se dresser encore, comme dans toutes les démonstrations de l'auteur, un pitoyable préjugé à côté d'un si beau raisonnement? Et s'il est des personnes de l'esprit desquelles ce préjugé devrait être tout-à-fait extirpé, ne devrions-nous pas les trouver surtout parmi ces hommes graves qui, plus que tous les autres, sont à portée d'approfondir les questions?

Or, je le demande, l'obstination de la plupart des philosophes, au sujet de *la parole*, ne s'explique-t-elle pas par l'opinion dans laquelle ils ont été que les merveilles de cet art ne doivent être attribuées qu'à l'intervention de Dieu? Eh! comment les philosophes ont-ils donc des yeux pour ne pas voir qu'un autre instrument primitif, antérieur à toute langue, le langage d'action, en recèle autant et même plus dans son sein! Étudiez-le à fond, ce langage sublime, et vous nous direz s'il n'est pas aussi un monument prodigieux, à la fois, de l'intelligence humaine et de la sagesse divine.

Après tout, qu'entendra-t-on donc par *la parole?* Prétendra-t-on qu'elle n'est ni ne peut être autre chose que l'art de manifester ses pensées par les sons articulés de la voix? Et niera-t-on que les yeux, les bras ou les mains, l'ensemble du corps, enfin, les arts d'imitation, soient aussi un langage?

Ici se présente naturellement, comme d'elle-même, une



question qui me paraît mériter au plus haut degré d'être sérieusement examinée de nouveau, malgré la sentence de quelques hommes graves qui ont prétendu qu'elle est aujourd'hui irrévocablement décidée. Il s'agit de chercher à faire l'application des principes du langage d'action aux nouveaux caractères de l'écriture mimographique ou figurative, ou idéographique ou symbolique, peu importe la dénomination pour le moment. Qu'on ne se laisse pas effrayer par ces qualifications de folie, de chimère, d'utopie ou autres semblables, que l'envie ou l'ignorance sont prêtes à lancer comme des épouvantails contre tout essai tenté dans un pareil but! qu'on reste sourd à ce cri élevé du fond de l'obscurité : *Imprudent, ne va pas plus loin, évite cet écueil où les Descartes, les Leibnitz ont échoué!* Moi, je répondrai à ces pessimistes : Bien loin de reculer, persévérez ! et que la perspective d'un succès, que je crois infaillible, soutienne vos pas dans cette nouvelle carrière!

En supposant même que les chiffres ne nous soient pas venus de l'Orient, pourquoi douterais-je qu'il se rencontrât jamais un génie assez hardi pour inventer une écriture de ce genre?

Au surplus, qu'on y fasse attention ! Dussé-je prouver que rien n'est impossible à l'esprit humain, émanation de l'être tout-puissant, il s'agit ici bien moins de considérer l'analogie plus ou moins directe qui pourrait exister entre l'écriture dont il est question et l'idiome qu'elle serait destinée à universaliser, que d'examiner s'il serait possible de transformer, pour ainsi dire, une si immense diversité de langues en une seule langue uniforme.

En me livrant à ces réflexions, il me semble que je suis jeté dans un monde nouveau qui me présage, dès le premier pas, une infinité de découvertes et de merveilles, et

plus que jamais je persiste dans ma conclusion : *Persévérez !*

Cela posé, si vous convenez que *la parole* n'est qu'un moyen que la nature vous a donné de communiquer avec vos semblables, remplacez ce moyen par un autre, l'équilibre de cette puissance communicative ne se rétablira-t-il pas entre le sourd-muet et le parlant?

Cette observation ne se trouve-t-elle pas, d'ailleurs, confirmée par celle de J.-J. Rousseau?

« L'invention de l'art de communiquer les idées, dit notre célèbre philosophe, *dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme qui lui fait employer ses organes à cet usage, et qui, si ceux-ci lui manquaient, lui en feraient employer d'autres à la même fin.* Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossière qu'il vous plaira! sans doute il acquerra moins d'idées; mais, pourvu seulement qu'il y ait, entre lui et ses semblables, quelque moyen de communication, par lequel l'un puisse agir et l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront. »

Je ne me retirerai pas de l'arène, sans élever une réclamation consciencieuse contre une clause du testament de M. Itard qui, à l'avantage des professeurs parlants, ôte avec une légèreté déplorable à leurs collègues sourds-muets l'honneur, le droit de compléter, de *perfectionner* l'instruction de cette portion intéressante de la société; je n'examinerai pas toutes les questions soulevées par l'organisation de la classe créée dans cette vue par le célèbre docteur, bien que ces questions nouvelles, tout étrangères qu'elles paraissent au sujet qui nous a occupé jusqu'ici, se rattachent tout naturellement aux mêmes principes que nous nous sommes efforcé de combattre.



Avant tout, qu'on ne me fasse point l'injustice de supposer que la jalousie entre pour quelque chose dans ma réclamation! qu'on soit persuadé qu'elle n'a, au contraire, d'autre mobile, d'autre but, que mon respect pour la vérité!

Maintenant je vais transcrire un extrait du testament concernant la fondation de cette nouvelle classe dans l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris :

« Je lègue à l'Institution royale des Sourds-Muets de Paris, dit M. Itard, huit mille francs de rente perpétuelle, formant la plus grande partie de mes inscriptions à 5 pour 100 sur le grand-livre, à la charge, par son conseil d'administration et sous l'autorisation du Gouvernement

» 1° De créer dans ladite Institution une nouvelle classe dite d'*instruction complémentaire* et six bourses triennales gratuites d'admission, à cette classe en faveur de six sourds-muets, élus par concours entre ceux des élèves de l'Institution qui ont fini le temps ordinaire accordé à leur instruction ; et, pour que ce motif d'émulation ne souffre pas d'interruption, le renouvellement de la classe se fera partiellement, chaque année, au moyen de deux élections. Toutefois pour établir cette continuité d'admissions et de sorties, et avoir, de prime-abord, le nombre déterminé de six boursiers, six nominations seront faites pour la première année, mais des six premiers élèves, deux seulement compléteront leur temps et les quatre autres sortiront, deux au bout d'un an, et deux autres après deux ans.

» Le conseil d'administration, tous les professeurs consultés, aura à décider quelles seront les études à suivre dans la *classe d'instruction complémentaire*.

» Toutefois, si mes observations et des expériences tentées sous ce point de vue pendant quarante ans, peuvent être de quelque poids dans cette détermination, il faudra

la déduire de ce fait remarquable, qui a pour moi tous les caractères d'une vérité démontrée, que *presque tous nos sourds-muets, au bout de six années qui leur sont accordées pour leur instruction, se trouvent hors d'état de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ouvrages de notre langue.*

» Il résulte que, faute de pouvoir puiser librement dans ce vaste dépôt des productions de l'esprit et du cœur, le sourd-muet, sorti de l'institution, reste toute sa vie au même degré d'instruction où l'a laissé l'enseignement de ses maîtres, et qu'en conséquence de ce fait, l'étude la plus fructueuse pour lui serait incontestablement celle qui l'amènerait à lire *intelligiblement* et sans fatigue toutes les productions importantes de notre langue. Tel sera le résultat de la classe d'instruction complémentaire; mais, pour que ce but soit atteint, une condition rigoureuse de son organisation doit être d'exclure l'emploi du langage mimique, et de soumettre les élèves et le professeur à ne communiquer entre eux que par la langue, soit en parlant oralement, soit par l'entremise de l'écriture. Il est de toute importance que le sourd-muet, arrivé à ce dernier degré de l'enseignement, cesse de penser dans sa langue, naturellement imparfaite et tronquée, pour traduire, comme il le fait, ses idées dans la nôtre; mais qu'il pense et s'exprime d'emblée dans la langue de la grande société parlante, soit par la voix, soit par l'écriture. Sans cette condition, je le répète, on aura une classe d'enseignement de plus, mais non une classe d'enseignement spécial. Deux épreuves, auxquelles j'ai sacrifié pendant dix ans une heure tous les jours, me permettent, quoiqu'étranger à l'enseignement, d'affirmer les avantages de cette méthode : on pourra s'en assurer par un examen approfondi des capacités intellectuelles du jeune Allibert, qui a été le sujet d'une de ces expériences. Il est inutile d'ajouter qu'un profes-

seur particulier doit être attaché à cette haute classe, et, si son fondateur peut espérer qu'un de ses derniers souvenirs sera accueilli par le conseil d'administration, il demanderait ici qu'Allibert fût nommé adjoint à ce professeur parlant. »

. . . .

A Dieu ne plaise que j'aie l'intention de me pourvoir contre le testament de M. Itard, si ce n'est en ce qui est de ma compétence, en ce qui touche au haut enseignement des sourds-muets, dût ma détermination être taxée de susceptibilité mal entendue, dussé-je être accusé à tort de ne pas comprendre l'esprit éminemment philanthropique d'un si bel acte! Mais puis-je de sang froid voir des erreurs aussi déplorables peser plus longtemps, contre l'intention du fondateur, sur mes compagnons d'infortune? Raisonnons un instant, messieurs! Pensez-vous qu'un jugement puisse avoir force de loi avant que les débats aient été entendus contradictoirement, éclairés et vidés en présence des parties intéressées? D'un autre côté, m'est-il permis de garder le silence sur les faux principes posés par M. Itard, sans déroger à la mission que (permettez-moi de le répéter) mes frères ont daigné commettre à mes faibles mains, mission que je remplirai sans relâche chaque fois que je croirai leurs intérêts lésés?

Vous l'avez vu, messieurs, M. Itard veut que *tous* les professeurs soient consultés sur l'organisation de la nouvelle classe, et il décide pourtant qu'elle sera confiée à un *parlant*. Qui nous expliquera cette contradiction?

Aux termes du testament, les deux conseils d'administration et de perfectionnement invitèrent, en effet, les professeurs sourds-muets et parlants à leur présenter leurs vues sur l'organisation de *la classe de perfectionnement;*

mais les professeurs sourds-muets se récusèrent pour des raisons qu'il ne convient pas d'exposer ici.

M. Itard remarque que, sur les élèves sortant chaque année de l'Istitution nationale, il en est à peine un qui sache lire avec profit la plupart de nos ouvrages, et il croit ne pouvoir mieux obvier à cet inconvénient qu'en prononçant l'exclusion de la mimique et en lui substituant la parole mécanique et l'écriture.

J'accorde que la remarque soit juste au fond, bien que je sois prêt à démontrer qu'elle ne l'est pas. Sera-ce, comme le pense M. Itard, à l'emploi de la mimique, cet instrument aussi indispensable à la pensée du sourd-muet que la lumière et l'air le sont à la vie des animaux, qu'il faudra attribuer la cause de cette infériorité apparente en fait de langue écrite? Le mal ne vient-il pas plutôt de l'absence complète de méthode uniforme, sagement adaptée aux besoins des sourds-muets? Une autre cause, bien plus grave, et dont on semble ne pas se douter, n'existe-t-elle pas dans la négligence de quelques instituteurs à se pénétrer, comme leur profession l'exigerait, de l'esprit et de la nature du langage d'action et dans le souverain mépris que beaucoup d'entre eux affichent, comme M. Itard, pour cet instrument admirable qu'ils ne se sont pas donné la peine d'étudier?

En vérité, je ne comprends pas M. Itard, anathématisant l'être créé par l'abbé de l'Épée et lui enjoignant de cesser de penser dans la langue de la nature dont il s'est toujours servi, dans cette langue universelle, perfectionnée par l'habile instituteur, langue que le savant médecin a déjà déclaré ne pas connaître et que maintenant il qualifie sans pitié de *langue naturellement imparfaite et tronquée*, et cela *pour lui faire traduire des idées dans la nôtre et l'exercer à s'exprimer dans la langue de la grande société parlante.*

Or, quel pouvait être le sens de chacune de ces expressions dans l'esprit de notre bienfaiteur ? Essayons de pénétrer, si faire se peut, l'obscurité de ces mots, essayons de les ramener à la clarté du grand jour.

En premier lieu, si l'on me demande dans quelle langue pense le sourd-muet, il me semblera tout d'abord que la question est mal posée. Car il faudrait nous entendre, avant tout, sur ce qu'est précisément la langue considérée sous ce point de vue. Les discussions sur pareille matière ne peuvent cesser de se compliquer en se prolongeant, qu'à la condition de nous accorder entre nous sur la valeur propre des termes avant de faire un pas.

Nous adressera-t-on cette autre question : *Comment le sourd-muet pense-t-il ?* Elle me paraît plus claire. Mais comment nous flatter de vous faire comprendre ce qui se passe dans notre esprit ? Sera-ce par des explications écrites? Non assurément. Certes, nous n'éprouverions pas le même embarras, s'il nous était permis d'avoir recours à la mimique, ce relief visible, palpable de nos idées et de nos sensations. Toutefois, tâchons d'entrer dans quelques développements!

D'abord, niera-t-on que les idées puissent se former dans l'esprit humain, d'elles-mêmes, sans le secours de la parole ? Soutiendra-t-on, au contraire, que l'association des sons et des idées est nécessairement naturelle, parce qu'elle a lieu d'une manière étroite?

Eh ! qu'écartant toute prévention, vous ayez la force de concentrer toute votre attention en vous-même, de manière à dépouiller votre pensée de son vêtement, ne vous apercevez-vous pas, au premier coup d'œil, qu'elle est indépendante de tout signe; qu'elle préside, de toute nécessité, à sa formation et, par conséquent, à sa transmission ? Qui d'entre vous ne se plaint quelquefois de la pénurie de la

langue dans laquelle il écrit quand il a à jeter sur le papier une pensée neuve, originale? ou quand il cherche un mot bien net, bien limpide, pour rendre une idée bien saisie?

Ainsi, la préexistence de la pensée à tout langage est un fait incontestable et incontesté, un fait acquis, une vérité éternelle. Si elle pouvait trouver encore quelques contradicteurs, les expériences faites sur les sourds-muets seraient là pour prononcer en dernier ressort. L'enfant sourd-muet a toujours pensé *avec des idées* avant de connaître les éléments qui servent à les former; je veux parler des mots.

Voudra-t-on savoir si le sourd-muet parle avec des signes? La question réduite à ces termes se présente sous une forme nouvelle, mais plus simple en même temps. Si vous dites *soleil*, par exemple, vous voyez le mot dans votre pensée. Et si vous le lisez, vous l'entendez bourdonner à vos oreilles. Moi, sourd-muet, quand je l'exprime au moyen de l'alphabet manuel ou de la plume, le signe *mimique* ou plutôt l'image de cet astre se présente toute seule dans mon esprit. Il en est tout de même dans la lecture.

Au reste, il faut remarquer qu'ordinairement les élèves de première année et quelquefois même de troisième, dans leurs études solitaires, ne manquent pas d'interpréter à l'aide de la mimique, un à un et successivement, les mots qui se trouvent dans leurs cahiers ou dans leurs livres. Pourquoi? Par la plus simple raison du monde. C'est qu'ils tiennent à ce que leur mémoire ne soit pas fautive. Mais, quant aux élèves plus avancés, leur imagination les seconde si bien, que le secours des signes *mimiques* leur devient tout-à-fait inutile. Pour eux, lire ou écrire, c'est sentir, c'est sentir vivement : ils croient même *voir*. Pourquoi ne devrais-je pas accorder aussi cette manière de sentir aux parlants? Sous ce rapport, je ne vois de différences

entre les uns et les autres que celles qu'établissent, d'une part, l'habitude des mots, de l'autre, celle des signes *mimiques* dans le mode des perceptions.

Le sourd-muet rencontre-t-il un mot ou un membre de phrase, ou même une phrase entière, qu'il ne saisit pas tout d'abord, son regard intérieur se porte alors sur les signes affectés à ce mot, à ce membre de phrase ou à cette phrase entière, et il voit ensuite si les signes et la pensée se conviennent ou non. Toujours est-il que les images se retracent admirablement dans le cerveau du sourd-muet. Un tableau pittoresque, animé, mouvant, s'offre-t-il à ses yeux, croyez-vous qu'il se traînera péniblement sur les signes? Impossible! Par l'action puissante de son esprit, son œil l'embrassera tout entier; il le suivra tour à tour avec délices ou avec entraînement; il jouira à loisir. Pour tout dire en un mot, il semble que ses passions et même ses idées soient suspendues pour lui laisser le temps de prendre la teinte des passions et des idées étrangères.

C'est à tort qu'on a prétendu que le sourd-muet exercé dans l'art de la parole devait penser en prononçant. Ceux que j'ai interrogés à ce sujet m'ont tous, sans exception, assuré le contraire.

Est-il question d'un sourd-muet qui n'a jamais appris la langue que par le secours de l'écriture ou de la dactylologie, on peut inférer raisonnablement, du moins à mon avis, des considérations que je viens d'effleurer, que ce sont les caractères écrits qui doivent se présenter à son esprit. Il est superflu d'y ajouter les images.

S'ensuit-il de là qu'on doive s'en prendre au sourd-muet seul, si on trouve que ses expressions sont différentes de celles des parlants? Ce reproche devrait, ce me semble, s'adresser plutôt à ceux qui sont chargés de son éducation. Or, l'exercer de bonne heure dans sa langue maternelle,

n'est-ce pas là le but de l'établissement où il est admis? Je ne cesserai de le répéter, un système mieux entendu d'enseignement, l'emploi plus fructueux du temps des élèves et surtout l'habileté de l'instituteur dans cette partie difficile, voilà les conditions d'un succès infaillible, voilà le plus sûr moyen d'éviter à l'élève ces tâtonnements, ces dégoûts qui retardent son instruction, déjà bien arriérée d'ordinaire au moment de son entrée dans l'école, c'est-à-dire à l'âge de 10 ou 12 ans, époque où généralement il n'a encore reçu aucune espèce d'éducation. On ne saurait donc trop appeler sur ce grave inconvénient l'attention du gouvernement, des autorités et des pères de famille.

M. Itard termine en citant son jeune élève Allibert comme une preuve vivante de sa méthode, suivant lui, excellente. Eh bien! qu'il me suffise de vous inviter à demander à ce sourd-muet, aujourd'hui si distingué, si le médecin lui-même ne l'a pas souvent renvoyé à mes démonstrations. J'aurais mauvaise grâce à parler de ce que j'ai fait moi-même pour l'amener au point où on le voit maintenant.

Messieurs, ma tâche est remplie. Je n'aurai pas l'amour-propre de réclamer votre indulgence pour mon travail, qui aura dû vous paraître plein d'inutilités et de redites. Une seule pensée, et je le dirai à cœur ouvert, une seule espérance a soutenu mes efforts jusqu'au bout. C'est que vous serez assez humain pour m'aider à faire germer des vérités consolantes sur un terrain où trop d'erreurs déplorables ont pu s'enraciner à l'ombre d'un nom respectable. Tel est, messieurs, mon vœu le plus ardent, tels sont les vœux de tous mes frères, qu'a l'honneur de déposer entre vos mains leur humble représentant.

FIN DU MÉMOIRE.



ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

---

*Examen critique des opinions d'*Itard *sur les facultés intellectuelles et morales des sourds-muets, par* M. Ferdinand Berthier, *sourd-muet lui-même, et président de la Société centrale des sourds-muets, doyen des professeurs de l'institution nationale des sourds-muets de Paris*, etc. (*Commissaires:* MM. Guéneau de Mussy et Gerdy, *rapporteur.*)

Messieurs, le travail dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, a été présenté à l'Académie de médecine le 10 novembre 1840. MM. Guéneau de Mussy et Pariset avaient été chargés de l'examiner, et ce dernier devait vous en faire un rapport; mais la mort l'a surpris avant qu'il pût réaliser son projet, et, par suite de ce fatal événement, j'ai été chargé de remplacer notre savant collègue. Quoique indigne, je viens, à ce titre et au nom de notre honorable collègue M. Guéneau de Mussy, vous présenter un rapport sur le travail de M. Berthier. Mais, pour vous en faire comprendre le but et l'intention, je dois entrer dans quelques explications préliminaires.

Itard, en mourant, a légué à l'Académie la propriété de son *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition*, et il a confié à l'Académie le soin d'en faire paraître une seconde édition avec les corrections et les additions qui peuvent lui paraître convenables. (*Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*; Paris, 1842, 2 vol. in-8.)

Or, M. Berthier, sourd-muet et doyen des professeurs des sourds-muets à l'institution qui leur est consacrée à Paris, trouvant que les facultés de ces infortunés ont été

inexactement appréciées et appréciées d'une manière défavorable pour les sourds-muets par Itard, a cru devoir réclamer et s'élever contre un grand nombre de jugements exprimés dans l'ouvrage de notre ancien et respectable collègue. Il se présente même, dans son travail, comme le mandataire de ses malheureux frères les sourds-muets. Il n'incrimine point la pensée d'Itard, mais il réclame contre ses jugements, parce qu'ils lui paraissent souvent contraires à la vérité et nuisibles à l'estime à laquelle les sourds-muets ont également droit par leur intelligence et par leur cœur.

Bien qu'Itard ait été, pendant quarante ans, médecin de l'institution des sourds-muets de Paris, où M. Berthier est professeur, il a pu arriver, en effet, qu'il les ait inexactement observés et mal jugés. Ça été d'autant plus facile, qu'il est resté, de son aveu, constamment étranger à l'enseignement de cette école, et qu'il n'a jamais appris la langue que les sourds-muets y parlent. Il est probable qu'Itard voulait par là indiquer la dactylologie. D'un autre côté, M. Berthier, sourd-muet par son infirmité, professeur et mandataire des sourds-muets, doit naturellement être, à ces différents titres, d'une vive susceptibilité et s'alarmer à l'apparence même d'un jugement défavorable sur ses frères et sur lui; il peut naturellement prendre une suite de jugements semblables, reliés entre eux par un système d'idéologie particulier, pour un dénigrement systématique. Or, c'est ce qui est arrivé, quoique Itard fût évidemment égaré de bonne foi par ses fausses idées de sensationisme qu'on nomme si improprement sensualisme.

Quoi qu'il en soit, examinons rapidement et avec toute l'impartialité dont nous sommes capables, les assertions de l'un et de l'autre :

En réalité : 1° Itard est dans l'irrésolution sur la supériorité relative de l'aveugle-né sur le sourd-muet ou du sourd-muet sur l'aveugle, et, dans l'incertitude de son appréciation, il leur donne, tour à tour, la supériorité l'un sur l'autre, suivant les circonstances : à l'aveugle, par exemple, dans un cercle nombreux où il peut briller par sa conversation, tandis que le sourd-muet y reste plongé dans le silence sans pouvoir participer aux émotions ni aux pensées qui agitent et occupent la société au milieu de laquelle il reste profondément étranger; au sourd-muet ensuite, dans la solitude de la nature (p. 57), qu'il embrasse d'un coup d'œil, et où il voit plus de merveilles en un instant que l'aveugle n'en pourrait imaginer pendant un siècle.

Cette solution timide d'une question qui nous a toujours paru claire, et que nous avons résolue d'une manière tout opposée en 1838 au sein de cette Académie (*Bull. de l'Acad.*, t. II, p. 726 et 812), ne convient pas plus à M. Berthier qu'à nous-mêmes. Aussi soutient-il, comme nous, la supériorité du sourd-muet de naissance sur l'aveugle-né. Il accorde même au langage gesticulé du sourd-muet, à sa mimique, une puissance d'expression extraordinaire, et il paraît croire que le sourd-muet peut y puiser une instruction aussi parfaite que celle que nous retirons de la parole de nos semblables (1).

Je crois très volontiers, et je sais par expérience que les sourds-muets manient ce langage beaucoup mieux que nous ne le faisons, nous hommes parlants. Ils y déploient un talent, une verve, une éloquence et une précision que nous aurions peine à atteindre dans cette langue. Cependant, si leur langage gesticulé égale ou même surpasse l'é-

(1) « La richesse, la flexibilité, la clarté et l'énergie de notre langage mimique, dit-il, lui assignent une prééminence incontestable sur toutes les langues parlées. »

loquence de notre langage oral, je suis obligé de reconnaître qu'il lui est bien plus inférieur par la précision (1). Or, c'est la première qualité du langage et de toutes les langues. Sans cette précieusee qualité, en effet, le langage manque son but essentiel : l'expression claire et exacte des sentiments et de la pensée.

L'homme peut bien se montrer lui-même, quand il parle de lui-même par pantomime; montrer la personne ou la chose dont il parle lorsqu'elle est présente; mais comment indiquera-t-il avec précision la personne ou la chose dont il parle, ou quand la chose, la personne sont absentes (2)?

Il pourra quelquefois, par ses doigts ouverts ou fermés,

(1) Nous présumons trop de la haute intelligence de notre savant rapporteur pour ne pas être intimement convaincu que, du côté de la précision, il ne manquerait pas de concevoir une idée plus juste du langage d'action, si ses nombreux travaux lui permettaient seulement de le cultiver lui-même pendant quelques mois.

Sans chercher autour de nous des exemples vivants de cette précision qu'on lui conteste, nous nous contenterons d'invoquer le témoignage que rendent les anna'es de l'antiquité des brillants succès, que ne cessa d'obtenir, dans cette carrière, le célèbre comédien Roscius, à la grande surprise de Cicéron, qui l'avait défié de traduire en langage mimique ses périodes harmonieuses.

(2) C'est se tromper étrangement que de circonscrire la mimique du sourd-muet dans les étroites limites de la nature physique ou sensible. Non moins simple dans les moyens qu'elle met en œuvre, que féconde dans les applications qu'elle en fait, elle se prête aussi bien et même mieux à la reproduction exacte et complète des idées métaphysiques. Sous ce dernier rapport, elle mérite surtout, on ne saurait trop le répéter, l'attention du philosophe, du savant, de l'historien, du poète, de l'acteur, du grammairien. Aucune langue, en effet, ne colore de teintes plus vives, plus vraies, plus saisissantes, tout ce qui se rattache au domaine de la pensée, à ses développements, à ses analogies.

Cette opinion est loin de m'appartenir exclusivement; elle est partagée sans exception par tous ceux qui, comme moi, se sont occupés sérieusement de cette spécialité, si peu connue et si peu approfondie.

une ou plusieurs fois successivement, indiquer le nombre des personnes ou des choses : par la situation et la direction respectives qu'il donnera à ses mains ou à d'autres parties de sa personne, exprimer la situation et la direction respectives des personnes ou des choses; par l'étendue qu'il embrassera entre ses mains écartées, marquer dans certains cas l'étendue des personnes ou des choses; quelquefois, par les formes dont il montrera des exemples, dans les choses ou les personnes environnantes, donner une idée de la forme de celles qui ne sont pas présentes; mais combien de choses et de personnes dont il ne pourra donner une indication assez claire, assez précise pour que l'on puisse deviner de quoi il parle et ce qu'il en veut dire?

Comment exprimer le passé, le distinguer du présent et de l'avenir (1)? Comment exprimer les différents modes des

(1) Ici pas la moindre difficulté.

Pour exprimer le présent, on abaisse les deux mains renversées vers le sol. Pour le passé, on jette la main droite par dessus l'épaule. Et pour le futur, on avance cette main devant soi. Ces trois opérations si simples, si naturelles n'ont pas besoin de commentaires. Elles s'expliquent suffisamment d'elles-mêmes.

Quant à cette foule innombrable de nuances délicates colorant tour à tour le sentiment et la pensée du sourd-muet, nuances dont la reproduction complète, intégrale ne paraît pas moins effrayer, par sa prétendue difficulté, notre rapporteur que notre antagoniste, le langage des gestes, on peut nous en croire, n'est pas plus embarrassé pour la rendre sensible aux yeux avec toute la souplesse et toute la précision dont seul il semble posséder le secret. D'ailleurs, il est incontestable qu'il ne peut être compris que de ceux qui l'ont sérieusement étudié et en ont acquis l'intelligence parfaite. Mais n'en est-il pas de même de toutes les langues connues? Pour apprécier du reste, et son mérite et sa portée, il suffit de réfléchir sans parti pris d'avance aux progrès immenses qu'il n'a pas cessé de faire tant dans l'enseignement public, que dans la conversation usuelle, depuis la création du vieux système de notre premier maître à tous, le célèbre et charitable abbé de l'Epée.

verbes? Comment exprimer une multitude de nuances délicates du sentiment et de la pensée, que l'on a déjà tant de peine à rendre par la parole, l'écriture ou le geste artificiel? Et pourquoi l'humanité a-t-elle perfectionné la parole ou le cri naturel, et inventé l'écriture et la dactylologie, si ce n'est précisément pour exprimer avec plus de rigueur et de clarté ce que l'on ne pouvait exprimer par le simple langage naturel? Je suis donc ici de l'avis d'Itard contre M. Berthier : la mimique naturelle est une langue imparfaite. C'est l'art du langage dans sa pauvreté et sa barbarie primitives.

2° Suivant Itard, « le sourd-muet voit, il observe.... ; mais les tableaux mouvants et variés qui attirent ses regards et fixent son attention ne sont, pour lui, qu'un vain spectacle, dont aucune voix ne peut lui donner l'explication... Telle est la dépendance de nos sens, que, par cela seul que l'ouïe nous manque, la vue, sans être lésée..., se trouve bornée à des services, en quelque sorte, matériels... La vue n'est, pour le sourd-muet, qu'un instrument de sensation, qui développe ses facultés imitatives bien plus qu'il n'exerce son esprit. Il résulte de là un être des plus extraordinaires, qui, au dehors, a toutes les manières et les usages de l'homme civilisé, et, au dedans, toute la barbarie et l'ignorance d'un sauvage ; encore celui-ci a-t-il sur l'autre l'avantage incalculable que lui donne un langage parlé qui le met en communication avec sa tribu. » (*Traité des mal. de l'oreille*, t. II, p. 419-20.)

Il est aisé de voir qu'Itard s'est singulièrement exagéré l'influence de la perte de l'ouïe, l'isolement moral qu'elle entraîne, et les avantages incalculables du sauvage. Il est même facile de démontrer que ces avantages incalculables sont précisément pour le sourd-muet de nos sociétés civilisées, où l'exemple, et surtout l'éducation, l'élèvent de

7

beaucoup au-dessus du sauvage. Aussi, à l'exception de la musique et des arts, dont la pratique réclame absolument le sens de l'ouïe, les sourds-muets peuvent, dans tout, se montrer égaux à peu près aux autres hommes. Peut-être même peuvent-ils les surpasser dans certaines choses, par le fait même de leur surdité qui les rend moins distraits. Voilà comme des amis exagérés du sensationisme lui font plus de tort que des ennemis justes et éclairés.

Vous prévoyez, dès lors, que M. Berthier n'a pu laisser passer l'assertion d'Itard sans la poursuivre à outrance.

3° Il attaque de même avec raison ces autres assertions : « La joie éclate dans la famille (du sourd-muet) pour un procès qu'on y a gagné, pour une distinction honorable qu'on y a obtenue ; il ne peut comprendre ces causes de bonheur. La mort frappe à ses côtés sans l'épouvanter, sans l'instruire. Ces terribles mots de *jamais*, etc., ne peuvent arriver à ses oreilles. » M. Berthier en prouve la fausseté par des exemples. Itard eût dû prévoir que le défaut d'audition peut bien empêcher le développement d'une faculté intellectuelle ou affective, mais non empêcher son existence, son action, ses idées et les sentiments qui en sont le résultat, si d'autres sens peuvent éveiller ces facultés, et que plus un homme est abaissé au-dessous des autres hommes par une infirmité, plus il est sensible aux distinctions honorifiques qui relèvent sa famille, parce qu'elles le rehaussent lui-même dans sa pensée.

Quant à ne pas comprendre les terribles mots de *toujours*, de *séparation éternelle*, de *mourir tous*, il faudrait que le sourd-muet fût idiot pour ne pas comprendre les faits dont il est témoin, ou les mots qui les expriment ; et la preuve qu'il en est autrement, et qu'il les comprend, c'est qu'il les exprime par sa mimique, et qu'il écrit en prose et en vers comme les autres hommes. Et si les écrivains

des sourds-muets sont moins nombreux et moins distingués que les nôtres, c'est qu'ils se recrutent dans une société infiniment moins nombreuse que la nôtre, et que l'éducation n'éclaire un peu vivement que depuis hier.

4° Itard se défie des réponses des sourds-muets sur l'état de leur intelligence antérieure à leur éducation. « Sans suspecter la bonne foi de ces infortunés, je les crois volontiers capables de se faire illusion à eux-mêmes, et de se persuader avoir vu dans la nuit de leur ignorance plus clair qu'ils n'y voyaient réellement, et aussi clair qu'ils y voient quand l'éducation a dissipé une partie des ténèbres qui les environnent. Mais je crois aussi, comme M. Berthier, que les souvenirs du sourd-muet ne sont pas seulement des réminiscences confuses et des idées indéterminées. »

5° Suivant Itard, les sourds-muets pourront pénétrer dans les hautes régions du monde intellectuel ; mais le monde social leur restera inconnu, et l'on sera étonné de leur embarras et de leur nullité dans la conduite de l'affaire la plus simple. M. Berthier lui oppose avec raison les résultats de l'expérience, et, entre autres, l'exemple d'un sourd-muet élève de l'abbé Sicard, qui exerce avec intelligence et activité la profession de marchand de vin en gros, qui fait ses achats avec habileté et ses placements avec prudence; et j'avoue que ce que je leur ai vu faire ne me permet pas d'en douter.

6° Il paraît que les sourds-muets, préservés des contes absurdes des femmes qui ont soin de l'enfance, ont moins de préjugés que les autres hommes, et sont moins soumis aux vaines terreurs. « Moins craintifs que nous, dit Itard, au milieu des dangers qui ne résident que dans l'imagination, les sourds-muets seraient beaucoup plus timides dans des circonstances évidemment périlleuses, et très certainement on les y verrait plus sensibles au soin de leur conser-

vation qu'aux séductions de la gloire et de la renommée. » (P. 425.). Je crains bien que notre ancien collègue ne se soit laissé séduire lui-même par le contraste de l'antithèse ; du moins, à courage égal, un sourd-muet, sans terreur puérile, et qui ne peut entendre les bruits effrayants des combats, me paraît dans des circonstances infiniment plus favorables, par suite de sa surdité même, pour se moins facilement épouvanter. Les idées de notre ancien collègue sur ce point me paraissent d'ailleurs assez contradictoires les unes avec les autres.

Aussi M. Berthier n'est pas embarrassé de citer des traits de sensibilité et des traits de courage et de dévouement de la part de sourds-muets qui se sont précipités hardiment dans les flots pour arracher des noyés à la mort, ou pour défendre vaillamment et volontairement la patrie en danger.

M. Berthier rappelle même l'histoire d'un fait de rivalité nationale entre deux jeunes sourds-muets de sept à huit ans, l'un Anglais, l'autre Français, qui prouve tout à la fois que ces infortunés ne sont pas moins sensibles que les autres enfants au patriotisme, à la gloire nationale, et même aux sots et cruels préjugés qu'elle engendre : et ce fait est d'autant plus intéressant, qu'il montre combien Itard a légèrement étudié les sensations dont les sourds-muets sont susceptibles ; combien il s'est exagéré l'influence de l'ouïe sur l'entendement ; combien il a compromis le sensationisme par ses exagérations, et qu'enfin, à ses yeux, le sourd-muet était, en quelque sorte, une espèce inférieure à l'humanité.

7° Itard affirme (p. 427) que l'homme n'est aimant et bon que parce qu'il est éclairé et civilisé; et comme, à ses yeux, le sourd-muet ignorant est un barbare, le système de notre savant confrère lui montre le sourd-né indifférent à

l'amour de la famille. « Les sourds-muets, dit-il, ne peuvent aimer leurs parents autant que nous... ; ce qui entretient nos pieux souvenirs, c'est moins *peut-être* ce qu'ils ont fait pour nous que ce qu'ils nous ont dit. »

M. Berthier n'accepte pas sans restriction la proposition d'Itard sur la bonté et sur les affections du cœur. Mais le *peut-être* d'Itard prouve, à lui seul, combien ses assertions sont incertaines, mal fondées, et les raisonnements triomphants qu'on pourrait lui opposer, le prouveraient encore mieux.

Où notre célèbre et ancien collègue a-t-il vu des hommes, et des enfants surtout, préférer les douces paroles aux tendres soins, aux bons procédés, les plus belles promesses aux bonnes choses, aux friandises, aux bonbons qu'on leur présente ?

Avait-il oublié ce proverbe populaire et trivial : Un bon *tiens* vaut mieux que *deux tu auras?* A qui enfin Itard pourrait-il persuader que de bonnes paroles valent mieux qu'une bonne réalité, et que la mère d'un sourd-muet, obligée, pour faire comprendre les élans de son cœur, à une expression plus vive de la physionomie, à plus de prévenances, à plus de tendres soins, à une sollicitude plus vigilante pour son malheureux enfant que les autres mères, en recevra nécessairement, en retour, moins de reconnaissance et d'amour ? C'est impossible.

8° M. Berthier repousse donc toutes ces assertions aussi bien que celles par lesquelles Itard accuse les sourds-muets d'être peu susceptibles d'amitié, d'amour conjugal, d'être très jaloux et très égoïstes. L'amertume, la passion même qui imprègnent ici la défense et la critique, les faits qu'il cite, prouvent par M. Berthier lui-même que les sourds-muets sont bien nos frères, et qu'ils ne diffèrent de nous que par une susceptibilité plus vive qu'expliquent et excusent parfaitement leur infirmité et leur malheur.

On dira peut-être que les quelques faits cités par le savant professeur des sourds-muets sont exceptionnels; mais on peut faire la même objection à ceux qu'invoque notre ancien collègue M. Itard. Reste donc le raisonnement appliqué aux faits les plus communs de la moralité connue des sourds-muets, qui est tout en leur faveur.

Pas plus que M. Berthier, je ne puis résister à la tentation de reproduire ici un fragment d'une pièce de vers de M. Forestier, instituteur sourd-muet, adressée à son ancien maître M. Bébian, pour lui faire part de la résolution qu'il avait prise, forcé par les circonstances, de vivre retiré dans les montagnes de la Savoie :

Un humble toit de chaume, un petit coin de terre,
Que cultive mon bras, qu'arrose ma sueur,
Un fusil, un bon chien et gente ménagère,
Au regard caressant, au cœur plein de candeur,
L'amour, l'indépendance et la philosophie.....
Voilà mes vœux. Ces biens suffisent au bonheur.
Loin des hommes trompeurs, je coulerai ma vie;
Le muet paria ne craindra plus l'envie.
Mais vienne en ma cabane un pauvre sourd-muet!...
Approche, enfant! je veux consoler ta misère.
De mon instruction viens goûter le bienfait.
Sous mon toit, avec moi, partage comme un frère
Mes travaux, mes plaisirs, mes études, mon pain.
Sur toi je veux payer ma dette au genre humain.

Ce fragment de poésie, tout petit qu'il est, me paraît donner une assez bonne idée et une notion assez juste de l'intelligence et du cœur du sourd-muet. Il le montre animé, comme les autres hommes, du goût de la chasse, de l'amour conjugal, du sentiment de la liberté qui les anime tous sans exception, les despotes eux-mêmes; car le despotisme n'est que l'amour égoïste de la liberté pour soi seul et aux dépens de tout autre. Les circonstances qui l'ont obligé à la

retraite lui arrachent une parole amère contre l'envie dont il a probablement ressenti les atteintes; mais l'idée de pouvoir secourir encore un sourd-muet plus malheureux que lui et de lui prodiguer les lumières de l'instruction le ramène à des sentiments plus doux, calme l'amertume de ses souvenirs et lui inspire le plus noble projet, un dessein digne d'un homme qui, depuis, est devenu le directeur de l'Institution des sourds-muets de Lyon.

9° Malgré ses idées systématiques, Itard reconnaît, par contradiction (p. 431), que la tendresse maternelle et paternelle n'est ni moins vive, ni moins intelligente chez les sourds-muets que dans le reste de l'humanité, et il concourt à prouver que les sourds-muets instruits, surtout, ne diffèrent pas essentiellement, fondamentalement, des autres hommes même instruits.

10° Itard, qui est resté pendant quarante ans immergé dans la société des sourds-muets, avait si peu de goût pour l'observation, qu'il a préféré raisonner d'après les idées de sensationisme qu'il s'était faites, à observer, chez les sourds-nés, le phénomène ou le sentiment de la pitié. Aussi arrive-t-il, par suite de ses principes, quoique son raisonnement soit juste, à la conséquence fausse que le sourd-né ne peut être affecté (de pitié) aussi profondément que nous (p. 432-433.).

Le calme actuel de la physionomie d'un sourd-né qui n'entendrait pas les plaintes et les gémissements d'un malheureux ne saurait prouver son insensibilité, et, comme le sentiment de la pitié existe dans l'entendement et non dans les sens, il suffit que la notion d'un malheur capable d'émouvoir la compassion parvienne à l'entendement pour y produire son impression. Or, qui l'empêche d'y parvenir par la vue, chez le sourd-muet? M. Berthier a donc encore raison ici contre le savant médecin des sourds-muets de l'institution de Paris.

11° Suivant notre ancien collègue, « l'ambition, l'amour de la gloire et des honneurs effleurent à peine le cœur des sourds-muets, tandis qu'ils emportent si loin des voies du bonheur l'homme civilisé. » (P. 433.) Je ferai remarquer d'abord que ces passions que développent l'éducation et la civilisation contredisent un peu ce que l'habile médecin a dit plus haut des avantages de la civilisation. Secondement, comme il y a peu d'hommes ambitieux de gloire et d'honneur dans les classes peu éclairées, malheureuses ou dominées par d'autres classes, il doit y en avoir moins chez les sourds-nés, toujours moins instruits que les autres hommes, par suite des talents spéciaux qui leur sont d'abord nécessaires pour acquérir l'instruction commune. Enfin, comme les sourds-muets sont peu nombreux relativement aux autres hommes, il doit y avoir encore moins d'ambition chez eux que chez nous. Mais on se tromperait si l'on croyait que l'ambition de la gloire, des honneurs et de la fortune ne peut pas les tourmenter. M. Berthier a raison de dire à ce sujet : « Autant de lignes, autant d'erreurs. » Et Itard ne se contredit-il pas un peu (p. 443), lorsqu'il dit, en parlant du sourd-muet Clerc : « Il n'est pas insensible au stimulus de l'ambition. C'est elle qui, l'arrachant à l'institution de Paris, où il avait une existence honorable et commode, l'a conduit au-delà des mers, sur le chemin de la fortune. »

En définitive, je pense comme le savant professeur des sourds-muets, que ceux-ci n'ont ni plus de défauts, ni moins de qualités que les autres hommes ; et je suis bien loin de croire que l'impuissance d'entendre et de parler place seule le sourd-muet doué d'une intelligence très bornée *bien au-dessous de l'homme*, même *des bêtes les plus stupides*, et que, quand même le génie du sourd-muet (page 439) aurait franchi l'immense intervalle qui le sépare de

nous, son isolement le retiendrait dans son état d'imperfection. Je suis, au contraire, profondément convaincu que, quelque faible que soit l'intelligence du sourd-muet, pourvu qu'il ne soit pas idiot, il sera toujours infiniment supérieur, même aux animaux les plus intelligents.

Quoique, en définitive, les idées dérivent toutes médiatement ou immédiatement des sensations, elles n'en viennent pas moins, en même temps, de l'intelligence ; si l'intelligence ne peut rien sans les sens, les sens ne peuvent rien, non plus, sans l'intelligence. Mais, pour peu que les sens puissent agir, leur action, même affaiblie, suffit pour féconder l'entendement et donner naissance à des idées et à des émotions morales. Il en est donc de la conception des idées comme des conceptions végétales et animales; pourvu que l'agent fécondateur puisse parvenir à l'élément fécondable, vous pouvez être à peu près sûr que la fécondation s'accomplira, tant la haute intelligence qui régit cet univers a pris de sages précautions pour l'assurer.

Si Condillac n'est pas entré dans ces développements sur la puissance des sensations et sur le sensationisme, il n'a pas dit le contraire. C'est donc exagérer l'influence des sens que d'imaginer qu'ils soient tous nécessaires, et qu'en particulier, l'ouïe soit indispensable pour féconder l'entendement et éveiller ses facultés.

Encore une fois, pour développer les merveilleux phénomènes de l'entendement, la moindre sensation suffit. L'intelligence qui gouverne le monde, est habituée à produire d'immenses résultats avec de petits moyens.

En résumé, quoique notre ancien collègue ait eu la gloire de contribuer à bien démontrer que le sourd-né doit son mutisme à sa surdité, nous sommes obligés de convenir qu'il est par trop engagé dans les liens d'un sensationisme exagéré pour conserver toute la liberté de son esprit, et ses

assertions sur les facultés intellectuelles et morales des sourds-muets ne sont pas suffisamment fondées sur l'observation.

Quant à M. Berthier, il n'est pas, non plus, dans une position absolument impartiale ; lié aux sourds-muets par une confraternelle infirmité qui l'assure de notre plus vive sympathie, il a une susceptibilité bien excusable, mais elle l'égare. Craignant qu'on n'accorde pas aux sourds-muets l'intérêt qu'ils méritent à tant de titres, les effets de ses craintes se réalisent à ses yeux. C'est que la crainte donne de la réalité aux choses que l'on redoute, comme l'espérance en prête à celles que l'on désire. Néanmoins M. Berthier étant plus libre de tout système préconçu que ne l'était notre savant collègue ; passant sa vie au milieu des sourds-muets, conversant incessamment avec eux, travaillant tous les jours à leur instruction et à leur éducation, il est dans une position bien supérieure à celle où s'est trouvé Itard pour bien connaître leurs facultés intellectuelles et morales ; ses raisonnements et sa logique sont d'ailleurs plus sévères, son autorité est donc, à nos yeux, d'un poids plus considérable.

Conclusion : En conséquence, nous invitons l'Académie à voter des remercîments à M. Ferdinand Berthier, professeur à l'institution des sourds-muets de Paris, et de renvoyer son savant travail au comité de publication ou de le déposer dans les archives pour en profiter un jour, si l'Académie se décide à publier une seconde édition de l'ouvrage de notre collègue Itard.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

Commencement du Rapport de M. le docteur Pariset, interrompu par sa mort en juillet 1847.

Il y aura quatre ans tout à l'heure qu'un mémoire vous fut adressé par M. Ferdinand Berthier, sourd-muet. Vous en remîtes l'examen à M. Gueneau de Mussy et à moi. Bien que ce mémoire dût appartenir plutôt à l'Académie des sciences morales et politiques qu'à l'Académie de médecine, nous nous sommes néanmoins déterminés à accomplir la mission qui nous était confiée. Nous avons lu avec un extrême soin le travail de M. Berthier, et ce sont les résultats de cette lecture que nous avons aujourd'hui l'honneur de vous communiquer.

Un de nos honorables confrères, M. Itard, a été, vous le savez, médecin en chef de l'Institution royale des sourds-muets de Paris. Il a publié sur les maladies de l'oreille un traité fort étendu où la surdité de naissance devait avoir sa place. Dans l'article qu'il a écrit sur cette matière, il a exposé ses sentiments sur les facultés intellectuelles et les qualités morales des sourds-muets. Ces sentiments ont semblé, en partie, faux à M. Ferdinand Berthier, et même, à certains égards, injurieux pour les sourds de naissance, et c'est pour réfuter, sur un de ces points capitaux, les propositions avancées par M. Itard, que M. Berthier a composé son mémoire.

Qu'on ne pense pas que, pour se donner plus facilement raison, l'auteur ait altéré les opinions de M. Itard ! Il ne les attaque qu'après les avoir citées, et ses citations, il faut l'avouer, sont toutes d'une fidélité scrupuleuse.

M. Berthier commence par rendre hommage au génie du bénédictin espagnol, Pierre Ponce, lequel a inventé

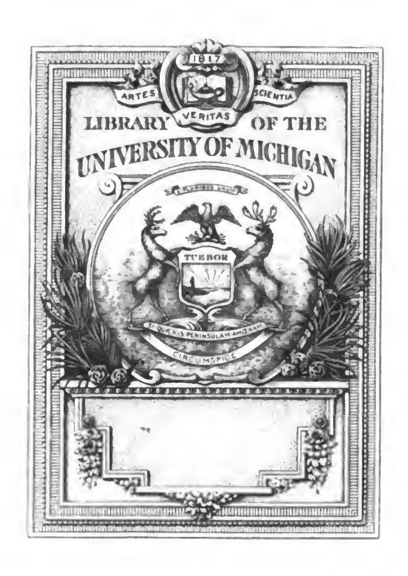


l'art de faire parler les sourds-muets et dont l'aragonais Bonet, l'anglais Wallis, le suisse Amman et le portugais Pereira, n'ont été que les imitateurs. De là il passe à un paragraphe de M. Itard, touchant la prétendue supériorité de l'aveugle sur le sourd-muet. Sur ce point, M. Berthier s'accorde parfaitement avec M. Itard, comme en font foi deux lettres qu'il fit paraître en 1837 dans le journal *le Temps*, pour répondre à M. Dufau, directeur de l'Institution des jeunes aveugles de Paris. Dans la première lettre, M. Berthier démontre par de solides arguments que les sourds-muets l'emportent de beaucoup sur les aveugles par les services qu'ils peuvent rendre à leurs semblables et à eux-mêmes, ne fût-ce que pour la défense de la patrie. Dans la seconde, il traite une question très délicate et sur laquelle les philosophes sont encore partagés. « *Pour former la raison et pour développer l'intelligence, rien ne remplace le langage* », dit M. Dufau : raison, intelligence, langage, trois termes qu'il faudrait définir avant d'en rien affirmer. « *On parle, parce qu'on pense* », dit encore M. Dufau ; et il ajoute : « *On pense, parce qu'on parle.* » Deux propositions qu'il donne comme réciproques, et qui certainement ne le sont pas. Mais, encore une fois, qu'est-ce que le langage? Un système de signes, par lesquels les idées se communiquent. Fort bien ; mais ces signes sont de pure convention. Cette convention n'a pu s'établir entre les hommes que par des signes. Ce qui revient à dire que, pour créer un langage, il a fallu avoir un langage : cercle vicieux qui a conduit certains philosophes à croire qu'un langage, quel qu'il soit, n'est pas d'institution humaine, mais d'institution divine . . . .

FIN.

Paris. — COSSON, imprimeur, 43, rue du Four-St-Germain.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06308 1346


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


Paris. — COSSON, imprimeur, 43, rue du Four-St-Germain.